

Jean Chavaren

*La force de convaincre*  
*La passion d'agir*

mémoire d'un parcours

Avant-propos de Guy Poirieux

Préface de Claude Goure

Post-face de Thérèse Debatisse

*Village de Forez - Centre culturel de Goutelas*

A tous ceux qui m'ont accompagné dans ce parcours :

- à mon épouse, à nos enfants et nos douze petits-enfants,
- à mes parents et à ma grand-mère maternelle,
- aux amis de la J.A.C. et des organisations professionnelles agricoles,
- à toutes celles et à tous ceux qui ont fait partie de mes équipes municipales,
- aux gens de mon village,
- à *Village de Forez*, groupe d'histoire locale du Centre social de Montbrison, lequel, grâce à la disponibilité et aux conseils de ses membres, a permis la réalisation et la publication de cet ouvrage.

## AVANT- PROPOS

Jean Chavaren a été formé par la JAC et il revendique cette filiation. J'ai été formé par le scoutisme et ma vie entière a été marquée par l'engagement de cette promesse que nous avons renouvelée au mois d'août dernier à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire du scoutisme

Sans le savoir, ces racines chrétiennes, pourtant différentes, nous ont rapprochés et nous n'avons eu aucune difficulté, Jean et moi, à travailler sur un même chantier, celui de l'aménagement du territoire forézien.

Notre aventure commune a eu pour cadre la création et l'animation pendant 30 ans de SEMAFOR, cette structure intercommunale à laquelle Jean fait référence et qui nous a conduits de Goutelas à l'Elysée, main dans la main, confrontés aux pires difficultés, jamais découragés, toujours complices et déterminés à faire aboutir nos projets les plus fous !

Travailler avec Jean Chavaren c'est accepter de ne jamais faire de pause, chaque rencontre étant l'occasion de découvrir un nouveau plan, un nouvel objectif, un nouveau défi.

Maire de Montbrison de 1971 à 1995, j'ai toujours considéré que notre cité devait être terre ouverte, accueillante au foisonnement d'idées qui se développaient à cette époque dans le monde rural forézien. Jean et moi avons toujours été convaincus que nos intérêts se rejoignaient et que le développement de l'un ne pouvait se concevoir sans le développement de l'autre. Je me souviens de ces 800 hectares de terres agricoles, patrimoine des hospices de Montbrison, que nous avons décidé de mettre en vente aux enchères pour faire construire un hôpital moderne et qui risquaient de bouleverser durablement l'équilibre foncier de la Plaine. C'est d'un commun accord que nous avons décidé de recourir aux services de la SAFER pour amortir un choc dont nous connaissions l'un et l'autre les risques en même temps que la nécessité absolue pour les malades du secteur.

Nous avons découvert ensemble que pour aménager le territoire il fallait constamment ramer à contre-courant. Le fil de l'eau est mortel car il conduit inévitablement à la centralisation et donc à la désertification de notre monde rural.

Nos caractères et nos racines nous ont réunis.

Nos combats ont fait naître une amitié solide.

C'est grâce à cette amitié que l'évocation du passé restera toujours un gage d'avenir.

**Guy Poirieux**



## PREFACE

La plume à la main, Jean Chavaren se retourne sur son sillon. Se souvenant de ce qu'a été sa vie. Pour, au-delà de lui-même et de son parcours, témoigner de ce dont il aura été tout à la fois témoin et acteur en cette deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle dans les monts du Forez.

Ce récit sous forme d'une confidence à bas bruit, Jean le fait à l'intention de ses proches, de ses amis et plus largement de beaucoup d'autres, tous ceux qu'il a souhaité rejoindre à travers ces pages, comme il eût aimé le faire de voix vive autour d'un feu de bois dans sa maison de Saint-Jean-la-Vêtre. Cette histoire singulière qui me touche personnellement au titre de l'amitié, touche personnellement aussi nombre de jeunes paysans de ces années-là, en Forez comme ailleurs un peu partout en France. A l'évidence, cette histoire raconte aussi la leur, celle de milliers et de milliers d'entre eux qui eurent vingt ans dans les années 50-60 et qui refuseront de se résigner. A la fatalité. A la dureté du réel de l'existence paysanne. Au défaitisme ambiant qui depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale gagne les campagnes de France soudain saisies par la modernité et gagnées par l'exode rural. Dans une France où l'avenir est redevenu possible après la tourmente de 39-45 ces « jacistes » - c'est ainsi qu'ils se nomment- font entendre une voix nouvelle. On ne les prendra d'abord que pour de joyeux idéalistes, un peu naïfs. Mais on se trompe. Ces garçons et ces filles qui élèvent la voix sur les podiums de leurs « fêtes de la terre » ou aux tribunes de leurs congrès s'en prennent directement à « l'ordre éternel des champs » chanté sur tous les tons par notables et conservateurs de tout bord, de droite comme de gauche. Que disent-ils ? Que l'ordre éternel des champs est un leurre. Que l'exploitation familiale est loin d'être cette valeur intangible et sacrée, derrière laquelle se protègent souvent ceux qui la vantent, mais où ils n'ont jamais usé ni leurs mains ni leur espérance. Qu'elle n'est trop souvent qu'un lieu de misère où l'on se perd dans un travail sans fin, y compris les femmes et les enfants qui servent de main d'œuvre à tout faire. Un lieu où dans plus de la moitié des cas l'on n'accède même pas au certificat d'études. Un lieu sans réel avenir et sans guère d'autre perspective que de le désertir pour s'en aller vers la ville. Sans préparation, ni formation. Mais ces jacistes qui élèvent la voix ne se contenteront, ni de protester, ni de revendiquer. Les changements auxquels ils aspirent, ils vont les mettre en branle, tout de suite et ensemble, au coude à coude. En retroussant leurs manches. Pour se redresser. Pour accéder à l'éducation. Pour enfin parler en leur nom et rendre meilleure leur condition de vie, avec moins de dureté et davantage d'égalité, de dignité et de reconnaissance.

En filigrane, c'est bien cette « révolution silencieuse » inscrite désormais dans l'histoire de France qui se dessine à travers le récit de Jean Chavaren. Lui-même un de ses acteurs ! Hélas, pas sur la ferme familiale des Combes à Saint-Jean-la-Vêtre comme il l'aurait voulu, mais désormais trop petite pour que Denise et lui envisagent de s'y installer et y faire vivre leur famille. Néanmoins, c'est sur le terrain que Jean, lui aussi, s'investira dans cette « révolution ». A fond. D'abord aux côtés des jeunes agriculteurs du Massif central, puis avec les agriculteurs de la Loire, à l'intérieur de leurs organisations professionnelles et syndicales où, sans compter et dans l'ombre souvent, il apportera son énergie, son savoir-faire et sa patience déterminée. Et c'est encore sur le terrain que Jean Chavaren va œuvrer durant une trentaine d'années. Pour son village. Comme maire. Comme catalyseur des énergies surtout, au service d'un mieux vivre ensemble et pour un avenir commun.

En se retournant ainsi sur son passé, Jean Chavaren a fait œuvre de mémoire. Sans regret, ni nostalgie, mais avec un peu de cette sérénité venue à l'automne de la vie, avec le sentiment du travail achevé et de la mission accomplie. Pour redire ce qui a changé et tout ce qui a été gagné en ce milieu des années 60-70 sur « l'ordre éternel des champs » (qui n'a pas été le témoin de cet élan créateur n'a pas connu un des plus grands moments de l'histoire paysanne) et pour souligner le rôle qu'y joueront des hommes et des femmes que rien ne prédestinait à se trouver ainsi portés aux avant-postes.

Mais Jean Chavaren ne fait pas qu'œuvre de mémoire. L'a-t-il voulu ? Il indique aussi un sens pour l'avenir. Suggérant qu'en face des nouveaux défis actuellement devant nous dans un espace rural aux prises désormais avec un développement durable et solidaire, l'heure est encore et toujours à la force de convaincre et à la passion d'agir.

**Claude Goure**

# La force de convaincre

## la passion d'agir

mémoire d'un parcours

### **De l'école à la ferme**

Ca va faire deux ans que j'ai quitté l'école du village, à quatorze ans comme la plupart de mes camarades ; j'aurais aimé faire des études complémentaires, mais les faibles revenus de la petite exploitation familiale ne le permettaient pas et mon père, de santé fragile, m'attendait pour le seconder dans les travaux de la ferme. C'était souvent le sort de l'aîné de la famille. Mes plus jeunes frères bénéficieront de plus de facilités dans leur formation et dans leurs choix professionnels.

Voilà comment je me suis retrouvé agriculteur en tant qu'aide-familial, sans l'avoir spécialement choisi, un métier manuel que me transmettait mon père. Cependant, une dimension importante me paraissait faire défaut : les connaissances techniques et scientifiques qui permettaient d'accéder au progrès. J'avais le sentiment que l'affirmation, répandue à l'époque, selon laquelle "on en savait toujours assez pour être paysan" était une grave erreur.

Au cours de l'hiver, des jeunes du secteur m'avaient dit qu'ils se retrouvaient entre eux pour réfléchir à ces questions de la formation, de leur métier, de leurs loisirs et ils m'avaient parlé de la préparation d'un congrès à Paris, organisé par un mouvement de jeunes paysans dont ils faisaient partie : la JAC (Jeunesse Agricole Catholique). J'avais donné mon accord pour y participer. Mais en ce début du mois de mai 1950, le printemps avait tardé à venir, les travaux de la ferme avaient pris un peu de retard et mon père, avec raison, connaissant les conséquences du retard dans les travaux agricoles, lorsqu'ils ne sont pas faits à temps, m'avait dit : "Si tu veux aller en congrès, il faut que l'on fasse l'essentiel du travail avant que tu partes".

J'ai donc mis un point d'honneur à gagner ce pari avec toute l'énergie de mes seize ans et, le 10 mai au soir, j'étais de retour de Jeansagnière avec mes bœufs, où j'étais parti la veille labourer le jardin de ma grand-mère maternelle, qui était aussi ma marraine, et qui vivait seule. C'était la dernière opération du programme que nous devions réaliser avec le transport et l'épandage du fumier sur les terres, la plantation des pommes de terre, le semis de l'avoine et du trèfle dans le seigle, selon les méthodes traditionnelles de l'époque. Tout était terminé, j'étais

content et fier d'avoir rempli mon contrat ; le lendemain, je partais par le train de nuit avec une délégation de "jacistes" de Saint-Jean et du canton pour le congrès, qui eut lieu les 12, 13 et 14 mai 1950 au parc des Princes.

### **70 000 jeunes paysans à Paris**

Je n'étais jamais allé à Paris bien sûr, et c'était mon premier contact avec ce mouvement qui allait profondément marquer ma vie. Je le découvrais dans sa dimension nationale et dans un climat d'enthousiasme assez extraordinaire. 70 000 jeunes paysans venus de toutes les provinces de France, vibrant à l'unisson, sous le regard un peu surpris des Parisiens que nous croisions dans les rues.

70 000 jeunes ruraux proclamant leur fierté d'être paysans et leur volonté de changer le monde, de le rendre plus juste et plus fraternel, c'est impressionnant quand on arrive de son village. Les jeunes paysans se révélaient à eux-mêmes et au pays. J'ai encore en mémoire les chants du congrès qui résonnent comme un écho :

*Aujourd'hui nos voix montent plus claires  
Pour lancer plus joyeux notre chant  
Dans un monde où les cœurs désespèrent,  
Nous apportons la joie de nos vingt ans.*

*Debout amis, debout  
Pour vivre dans l'allégresse,  
Le monde a besoin de jeunesse,  
Le monde a besoin de nous.*

*Jaciste debout, l'appel du grand semeur s'élève  
La jeunesse bout, dans nos veines, comme une sève,  
L'aube tremble sur les monts, hardi les gars, semons, semons,  
Et plantons la croix de lumière sur notre terre.*

Cet extraordinaire dynamisme trouvait sa source dans la foi chrétienne en référence au message d'amour du Christ et à son évangile. Je connaissais peu de chose du mouvement, de sa pédagogie, de ses moyens d'action, mais dans ma ferveur d'adolescent, je ressentais confusément que tout cela était porteur d'espoir et représentait une force capable de répondre aux aspirations des jeunes ruraux de ma génération, qui avaient soif de savoir, de comprendre et de participer à l'évolution qui s'annonçait dans les campagnes en cette période de l'après-guerre.

## L'idéal et la réalité

Au retour du congrès, je retrouve la vie quotidienne sur l'exploitation, je ressens plus durement le décalage qui existe entre ce que j'ai pu percevoir des transformations nécessaires du métier d'agriculteur et la réalité d'une petite exploitation dont la situation n'avait pratiquement pas changé depuis des siècles.

A la maison, on vit modestement comme la plupart des familles du pays : sans voiture, sans télévision, sans téléphone, sans frigo, sans machine à laver ; le fourneau de la cuisine est le seul moyen de chauffage et pour prendre une douche, nous allions avec quelques copains en vélo aux douches publiques du canton à Noirétable.



**Mes parents : Léon et Mathilde Chavaren, 1950**

Par contre, mon père, qui avait appris le métier de menuisier-charpentier avec son propre père, avait petit à petit aménagé la maison de son mieux et installé l'eau sur l'évier à partir d'un puits. Il n'avait pas pu poursuivre ce métier à cause de la grande crise économique que connut notre pays à partir des années 1930. Les gens ne faisaient plus faire de travaux dans leurs bâtiments. Le métier de menuisier pratiqué avec les outils à main de l'époque (varlope, rabot, ciseau à bois, scie à refendre, etc.) était pénible pour mon père aux capacités physiques limitées. C'est la raison pour laquelle, lors de leur mariage, lui et son épouse avaient repris cette petite exploitation.

La perspective de reprendre une ferme n'avait pas réjoui ma maman. Elle avait trop vu sa propre mère, veuve à 34 ans avec des dettes, deux enfants à charge sans allocation, après en avoir perdu deux autres l'année même où était

mort son mari, en 1918. Elle avait connu la misère avec trois ou quatre vaches, à Jeansagnière, à plus de mille mètres d'altitude. Aussi, très jeune, dès 14-15 ans, ma maman avait dû partir en ville, travailler comme "bonne de maison" - aujourd'hui on dirait : employée de maison, ou aide-ménagère, avec un statut, des tâches précises, des horaires réguliers. Les conditions de l'époque étaient loin de toutes ces normes : pour la famille de Lyon qui l'employait, la jeune fille qui était là était vraiment la bonne à tout faire, à sa disposition ; ses employeurs ne l'appelaient même pas par son prénom, mais par le terme générique de "Marie".

### *La nostalgie de la ville*

Malgré cette humiliation dont elle avait souffert, ma maman, comme d'autres jeunes filles du milieu rural ayant vécu cette expérience, gardait une certaine nostalgie de la ville, synonyme de progrès et de confort. Mais en réalité elle n'avait pas le choix, et c'est ainsi que par son mariage à 18 ans, elle s'est retrouvée fermière sans l'avoir choisi. Les débuts de leur installation furent vraiment très durs, ils eurent beaucoup de peine à rembourser l'argent qu'ils avaient emprunté pour acheter les deux premières vaches de leur troupeau.

La situation de ma grand-mère à Jeansagnière n'était pas plus brillante : sans eau courante, sans électricité. Elle m'a souvent accueilli lorsque j'étais enfant, car ma maman a été très fatiguée après ma naissance ; j'ai gardé avec elle des liens privilégiés. Ma grande joie était de lui rendre visite, à 7 ou 8 ans ; je parcourais tout seul et à pied une dizaine de kilomètres sur le chemin de Saint-Jean à Jeansagnière en traversant le massif forestier. Plus tard, avec mon père, nous allions lui faire ses travaux : les foins, le bois pour le chauffage. Elle est décédée en 1955, j'avais 21 ans. J'ai gardé un certain attachement pour ce village, où j'ai passé une partie de mon enfance.



**Ma grand-mère, Césarine Roure, à Jeansagnère, son petit troupeau  
et sa maison (ci-après), 1942**



### ***La recherche d'une identité***

Cette rétrospective dans les racines de mon enfance me renvoie à la réalité des choses, à mon identité, aux espoirs et aux interrogations face à l'avenir quand on n'a pour tout bagage qu'un certificat d'études en poche.

Dans la famille, la vie se déroule sans grand tumulte. Mes deux frères font des études secondaires, qui permettent à Roger d'accéder à une fonction de cadre à la Poste, et à André d'être mécanicien à la SNCF<sup>1</sup>.

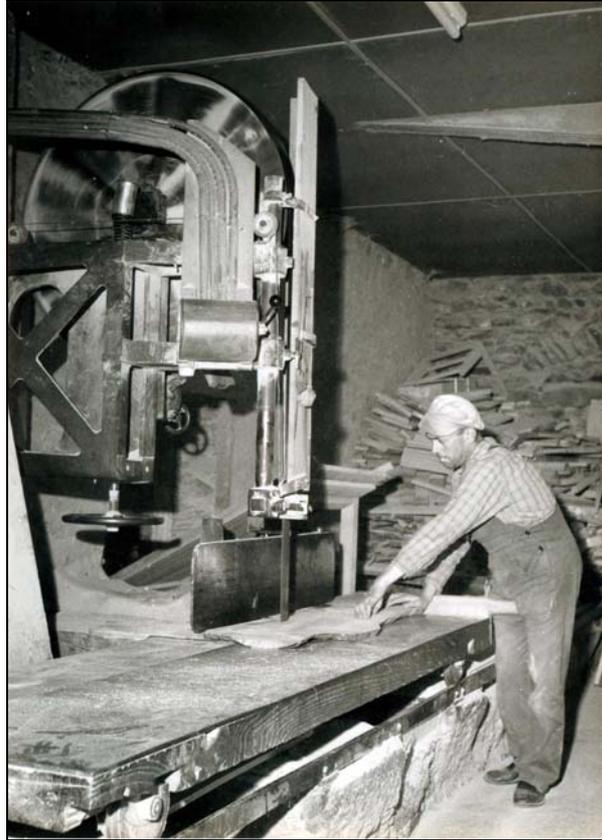


**Les trois frères Chavaren : André, Roger et Jean, 2003**

Personnellement, je participe aux travaux de l'exploitation avec mes parents qui, assumant les frais d'études de mes frères, n'ont malheureusement pas les moyens de m'assurer un salaire. Pour me faire un peu d'argent, lorsque les gros travaux de la ferme sont avancés, je "débarde" des arbres dans la forêt avec les bœufs pour les nombreuses petites scieries, qui ont tenu une place importante dans l'économie locale.

---

<sup>1</sup> Cf. annexe 1 : texte de Roger Chavaren à l'intention de son frère Jean, à l'occasion d'une remise de décoration en novembre 2003.



Un scieur, Aimé Couzon, 1975

Avec les copains, nous entreprenons aussi l'abattage de sapins avec les outils à main : hache et passe-partout, les tronçonneuses n'existaient pas encore, mais nous avions du coeur à l'ouvrage !

J'ai évoqué la présence d'une paire de bœufs sur l'exploitation. Ce moyen de traction apparaît "ringard" aujourd'hui et, bien sûr, complètement dépassé. Mais à l'époque c'était quelque chose d'avoir des bœufs bien dressés qui traçaient droit le sillon du labour, qui savaient manœuvrer dans la forêt, et avaient la force de tirer la grosse locomotive au moment de la batteuse. A 16-17 ans, on éprouve une certaine fierté à les conduire, et aujourd'hui encore, je me remémore cette expérience avec un peu de nostalgie, tant une certaine complicité existait entre l'homme et ses bœufs. Je me souviens des noms des deux paires de bœufs que j'ai aidé à dresser et que j'ai conduits jusqu'en 1954 : les premiers s'appelaient "Mouton" et "Papillon" et les seconds "Printemps" et "Jardin". Mais, cette année-là, il fallut se résigner à les vendre pour permettre d'augmenter un peu le troupeau de vaches laitières.

## La JAC a été notre université

Depuis le congrès de 1950, hormis le travail quotidien sur l'exploitation, trois éléments ont marqué cette période.

Premier élément : la participation à l'équipe de jeunes jacistes du secteur qui se réunissaient pendant l'hiver avec l'aide d'un aumônier, pour réfléchir sur leur situation, leur métier, leur avenir, mais aussi sur la vie du village, les loisirs, les relations entre garçons et filles, la famille. Toutes ces questions étaient débattues entre nous, avec l'éclairage de l'évangile. Pour nous aider dans cette réflexion, le mouvement éditait un journal de masse *Jeunes forces rurales* tiré à plus de 100 000 exemplaires et une revue destinée aux responsables et militants des équipes locales *Militant à l'action*. Toute cette recherche s'appuyait sur la pédagogie du mouvement, la fameuse méthode - voir, juger, agir - pour aider les jeunes à ouvrir les yeux sur leur milieu, à le redécouvrir, leur permettre d'acquérir des éléments d'analyse, de jugement, et surtout faire l'apprentissage de l'action. Les activités que nous organisions, fêtes de la terre, journées rurales, coupes de la joie, stages de culture générale, où nous apprenions à nous exprimer, à animer des réunions, à assumer des responsabilités, étaient de véritables écoles de réflexion et de formation. La JAC a été notre "Université".

### *Les pionniers du mouvement*

L'avènement de la JAC dans le canton de Noirétable remonte aux années d'avant-guerre, vers 1935, sous l'impulsion d'un jeune agriculteur, Marius Verchery, de Saint-Didier-sur-Rochefort, qui avait eu connaissance de l'existence de ce mouvement créé en 1929 sur le plan national ; il avait été soutenu par le père Girardin, curé de Saint-Jean-la-Vêtre de 1936 à 1948<sup>2</sup> ainsi que par l'abbé Bessy, vicaire à Noirétable.



**Le père Girardin**

---

<sup>2</sup> Un personnage hors du commun, qui a profondément marqué son passage, décoré à titre posthume de la médaille des "Justes parmi les nations" pour avoir, courageusement et au prix de sa vie, caché un Juif dans son presbytère pendant la guerre ; de même il apportait son soutien à la Résistance. Le père Girardin mettait également ses dons de radiesthésiste au service des malades de la commune et de la région.

Ensemble, ils lancèrent les premières équipes sur le secteur, où se formeront les pionniers d'une nouvelle génération de garçons et de filles, solidaires de leur milieu, qui vont se révéler durant la guerre et l'après-guerre : dans le monde agricole, dans les conseils municipaux, et dans diverses organisations telles que l'école, le ramassage scolaire, les associations familiales, etc... Avec des hommes comme Antonin Dussupt, Maurice Tamain, René Gayte, Jean Godard, Jean Villeneuve, Joseph Laurent, Charles Pilonchery, Jean et Claude Verdier, Paul et André Vial, qui sera le dernier président de l'ACJF (Action Catholique de la Jeunesse Française) en 1957. Avec aussi Roger Chambon, un jeune menuisier de Saint-Jean, un militant avec des capacités d'animateur remarquables. Une grande amitié naîtra entre nous, et si les circonstances de la vie nous conduiront ensuite sur des chemins différents, les liens soudés durant notre jeunesse resteront toujours présents.

Il y avait aussi des jeunes filles : Simone Pilonchery, Madeleine Gayte, Maria et Sici Laurent, Gilberte Verchery, et bien d'autres qui se retrouvaient dans les activités du mouvement.

### *L'école d'agriculture*

Deuxième élément : je décide de rechercher un moyen de reprendre des études qui pourraient se concilier avec les travaux de la ferme. Un premier contact avec le directeur d'une Maison Familiale Rurale, Amédée Cateland, dont la pédagogie par alternance me paraissait intéressante, ne put aboutir pour des raisons financières. Sans me décourager, je pris rendez-vous avec le directeur de l'école d'agriculture de Marmillat, près de Clermont-Ferrand, qui dispensait une formation sur deux hivers. Je lui fis part de mes soucis financiers ; il accepta néanmoins mon inscription en me proposant une petite indemnité en compensation de la surveillance d'une heure d'étude par jour. Pour l'anecdote, cette expérience ne fut pas très enrichissante, car je n'avais aucune préparation pour cela, d'autant qu'être à la fois élève et surveillant est une position ambiguë. Par contre, l'enseignement était de qualité.

Enfin, le troisième élément qui marquera cette période, ce fut ma participation à un groupe d'agriculteurs du canton, pour la plupart anciens militants de la JAC, mes aînés d'une dizaine d'années, qui avaient créé un CETA (Centre d'Etudes Techniques Agricoles) au sein duquel ils approfondissaient les techniques du métier d'agriculteur pour moderniser et conduire leur exploitation. Bien que je ne sois pas chef d'exploitation, cette recherche m'intéressait. J'y trouvais une suite concrète aux connaissances que j'avais pu acquérir à l'école d'agriculture, mais également un prolongement à la réflexion que nous menions à l'équipe JAC du secteur. Grâce à cette organisation, des avancées importantes furent enregistrées au niveau des exploitations. Présidé par Antonin Dussupt, le CETA fut un véritable laboratoire d'expériences et de vulgarisation du progrès

pour notre région, avec l'application de la révolution fourragère initiée par deux ingénieurs agronomes, P. Chazal et R. Dumont.

### ***Des initiatives pour changer les choses***

Sur la ferme, je propose quelques applications pratiques pour améliorer les rendements. Mon père est ouvert aux idées nouvelles, mais il reste prudent - et pour cause - sur l'engagement des dépenses. Malgré tout, des progrès sont réalisés avec la conservation du fourrage par ensilage - nous avons fait l'un des premiers silos du canton -, l'insémination artificielle, qui avait permis de passer de 2 000 à 3 000 litres de lait par vache et par an. Aujourd'hui, ça fait sourire, mais à l'époque c'était un véritable progrès.

Malgré ces résultats, je me rendais bien compte que d'autres facteurs limitaient les possibilités de développement de l'exploitation du fait même de sa structure, avec seulement huit ou dix hectares en zone de montagne et d'élevage à 800 mètres d'altitude. Nous discutons de ces problèmes avec mes collègues du CETA, qui étaient également confrontés à cette question de surface de terrain. Pour pallier à cette situation, nous avons créé une coopérative de production et d'abattage de poulets avec de petits élevages au niveau de nos exploitations. Nous avons aménagé un abattoir dans un bâtiment appartenant à l'un d'entre nous, dans la commune de Saint-Jean, à l' "Ossapel", chacun y assumant une partie du travail ainsi que la livraison des poulets chaque semaine à Saint-Etienne. Nous étions à la fois les patrons et les ouvriers, c'était véritablement de l'autogestion appliquée avant que les doctrinaires de 68 n'en fassent leur théorie révolutionnaire ! Avec le charisme d'un homme comme Antonin Dussupt, qui présidera le Crédit agricole de la Loire, toutes ces initiatives avaient créé entre nous un véritable esprit d'amitié et de solidarité qu'on trouve difficilement ailleurs que chez les femmes et les hommes de la montagne.

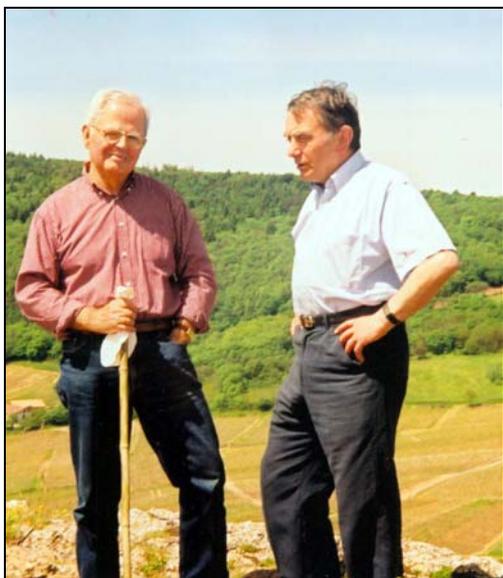
### **La JAC : du village à l'équipe nationale**

A l'automne 1955, je suis délégué par l'équipe du secteur pour participer à la session fédérale annuelle du lancement de la campagne d'année du mouvement qui se tenait à Montbrison. Dans la plupart des départements, les fédérations de la JAC correspondaient aux diocèses. La Loire faisait partie des exceptions, avec trois fédérations : Roanne, Saint-Etienne et Montbrison.

C'est au cours de cette journée que je fais connaissance avec l'équipe fédérale. Je rencontre Germain Griot, Charles Fontimpe, Antoine Grange et d'autres, dont les noms m'échappent. Je fais également la connaissance de l'aumônier, le Père Ferraton : une forte personnalité qui, le soir de la session, me reçoit dans son bureau pour établir une "fiche" sur mon identité, sur mon parcours, ma situation, mes sentiments. J'avais l'impression de subir un "interrogatoire" et

ça me surprenait un peu ! Je comprendrai par la suite que c'était sa méthode de travail pour une certaine efficacité, et par la suite notre collaboration fut sincère.

Quelques mois plus tard, je rencontrerai Robert Duclos de retour du service militaire, qui reprendra la présidence de la fédération. Ce sera le début entre nous d'une longue histoire, d'un véritable compagnonnage, soudé par de solides liens d'amitié. Tout au long des années, nos chemins convergeront vers les mêmes horizons. Petit à petit, je participe à l'équipe fédérale. J'en deviendrai président, à la suite de Robert Duclos, de l'automne 1956 à 1958.



**Avec Claude Goure,  
un soir d'été dans le haut Forez. 2001**

C'est pendant cette période, au cours de tournées que je faisais à vélo dans la plaine et les monts du Forez pour relancer des équipes dans les cantons, que j'ai fait la connaissance de Claude Goure, chez lui à Roche-en-Forez. Je l'ai rencontré dans ses champs, en train de labourer avec ses bœufs. Nous avons longuement parlé tous les deux de notre métier, de notre situation, de la JAC qui voulait redonner de la dignité au monde paysan. Je lui ai proposé de venir à la prochaine réunion de la Fédération ; ce sera pour lui le début d'un long parcours et la naissance d'une profonde et solide amitié, qui traversera les décennies jusqu'à la fin de nos jours.

Plus tard, lorsque je serai appelé à l'équipe régionale du Sud-Est correspondant aujourd'hui à la région Rhône-Alpes, c'est Claude Goure qui me remplacera à la présidence de la Fédération du Forez. Avec Claude, beaucoup de points communs nous relie : originaires tous les deux des monts du Forez, aide-familial tous les deux sur des exploitations à l'avenir incertain, diplômés tous les deux de l'école communale, le même sentiment d'un manque de formation et la volonté d'y remédier : Claude dans une Maison Familiale Rurale et l'école d'agriculture pour moi. La JAC fera le reste !

### ***L'histoire de la majorité des jeunes ruraux***

Cette situation, à des degrés divers, était celle de la majorité des jeunes ruraux de l'époque. Un peu moins celle des jeunes de la plaine, souvent plus

favorisés, avec de plus grandes exploitations, des terres plus riches et un climat plus favorable ; beaucoup avaient eu accès aux études secondaires.

Avec Claude Goure, nous nous retrouverons à Paris, à l'équipe nationale. Ensuite nos chemins professionnels divergeront, Claude suivra la voie du journalisme, dirigera pendant de longues années la revue *Panorama* et sera l'auteur de nombreux ouvrages. Personnellement, je m'engagerai dans les organisations professionnelles agricoles. Mais un sentiment commun continuera de nous habiter : sans la JAC qui nous a mis en mouvement, qui nous a permis de nous former dans l'action, nous n'aurions jamais eu la chance de faire l'expérience des responsabilités et du parcours que nous avons pu réaliser. Sous des formes et des engagements différents, ce constat vaut pour plusieurs générations de jeunes ruraux que, de 1930 à 1965, on retrouvera ensuite dans des exploitations modernisées, dans les organisations professionnelles ou familiales dans des conseils municipaux, dans l'Eglise, etc. et qui joueront un rôle déterminant dans l'évolution et la transformation de leur milieu.

Organisée en régions, la JAC était là aussi en avance sur son temps : nous appartenions à la région du Sud-Est, qui deviendra plus tard la région Rhône-Alpes. Deux fortes personnalités avaient marqué leur passage à l'équipe régionale : Roger Plancher, un Ardéchois qui en fut le président, et l'abbé Baud. A la suite d'un intérim assuré par Jean Mounier, je prenais la responsabilité de l'équipe qu'il fallait relancer. A l'automne 1958, nous nous y employions avec trois autres militants : Georges Robin, de l'Ain, Paul Augagneur et Michel Marcellin, du Rhône.

A l'époque, aucune indemnité ne nous était versée. Nous n'avions pas de subvention et nous devions pourtant faire face à certaines dépenses incontournables : secrétariat, courrier, frais de réunion, organisation de la finale régionale de la coupe de la joie qui devait avoir lieu à Vienne au printemps 1959. L'un d'entre nous eut alors l'idée d'organiser à Lyon un concert avec Marie-Claire Pichaud, qui acceptait de chanter gratuitement pour la JAC. Nous prenions seulement en charge ses frais de déplacement. Le soir de la représentation, nous étions invités pour présenter le spectacle à la radio. Mais au cours du trajet, notre vieille 4 CV tomba en panne au beau milieu des rues de Lyon ! Nous voilà tous derrière, avec Marie-Claire Pichaud, pour la pousser, c'était le spectacle avant l'heure ! Deuxième désagréable surprise, le fiasco de la soirée : il y eut peu de monde, le choix de la ville de Lyon n'étant pas très judicieux pour un concert de cette nature. Les recettes ne couvrirent même pas les frais engagés. C'est l'un d'entre nous, qui venait de recevoir sa première paie, qui régla le billet de retour de Marie-Claire Pichaud. Fort heureusement, le résultat financier de la coupe de la joie au théâtre romain de Vienne, le printemps suivant, fut positif et nous permit de rétablir la situation.

Parmi les activités que nous organisons à l'intention des équipes fédérales et des jeunes ruraux de la région, il y avait des stages de formation économique de

trois jours, où l'on étudiait les différents systèmes économiques et leurs conséquences humaines et sociales et, d'autre part, des stages de culture générale de plus longue durée nous permettant d'acquérir ou de compléter nos connaissances sur le plan des courants de pensée philosophiques et politiques. Nous apprenions également à nous exprimer, à résumer une situation, à animer une réunion. L'accent était mis sur l'Homme, la responsabilité, la citoyenneté, la civilisation chrétienne et ses rapports avec les autres religions.

### ***Le Sillon et les catholiques sociaux***

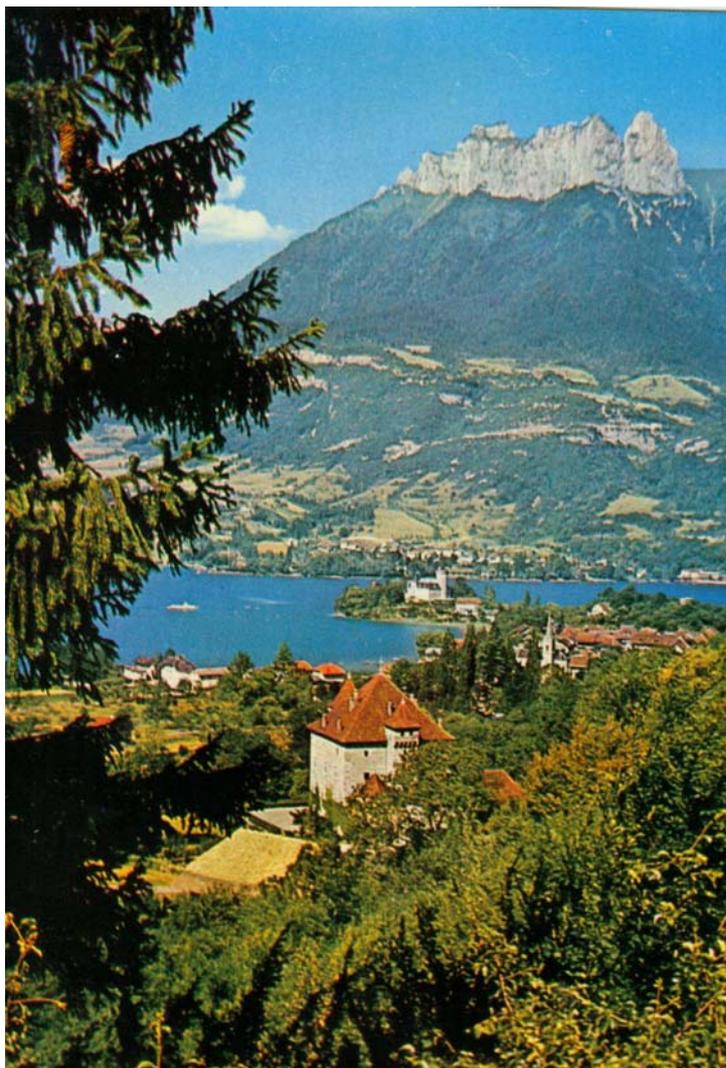
Nous avons comme référence l'humanisme chrétien d'Emmanuel Mounier, père du personnalisme et fondateur de la revue *Esprit* (1905-1950), pour qui la personne dans sa dignité est la valeur suprême. Cette pensée rejoint celle de Teilhard de Chardin, théologien (1881-1955) et de Marc Sangnier, fondateur du mouvement *Le Sillon* (1873-1950) et, de façon générale, le courant des catholiques sociaux.



**Denise (1962)**

Lors de ces stages, nous faisons appel à des conférenciers qui connaissaient bien la pédagogie du mouvement - voir, juger, agir - pour l'avoir inspirée, tels que le Père Viau pour les Dominicains et le père Varillon pour les Jésuites. Nous réfléchissions aussi avec des personnes engagées et avec des universitaires comme René Rémond par exemple.

Je ne peux pas évoquer l'expérience de ces stages sans un brin d'émotion. C'est en effet au cours de l'un d'eux que j'animais dans une maison tenue par des Pères à la Rivette au nord de Lyon sur les bords de la Saône que j'ai connu une jeune fille qui ne passait pas inaperçue : Denise Daviet, une présidente fédérale de le JACF (Jeunesse Agricole Catholique Féminine) de Haute-Savoie, qui deviendra, quatre ans plus tard, l'épouse et la compagne de ma vie.



**Le village natal de Denise, Duingt, sur les bords du lac d'Annecy, 1962**

A l'automne suivant, en 1960, je rejoindrai l'équipe nationale pour deux ans. C'est Gilbert Louis, un Ardéchois, qui me remplacera à la présidence de la région à l'issue d'une session tenue au séminaire de Belley avec cent vingt délégués de l'ensemble des fédérations départementales.

***Coller à la réalité vécue par les jeunes***

A Paris, je suis chargé du Centre National d'Etudes Rurales (CNER), un service créé à la JAC par René Colson pour rassembler des informations, des statistiques par des enquêtes auprès d'un fichier de correspondants établi en liaison

avec les fédérations départementales. Il s'agit pour le mouvement de disposer d'indications chiffrées sur les situations vécues par les jeunes ruraux des années 60 et de les confronter avec ce que les responsables perçoivent et vivent eux-mêmes, afin que les actions proposées par la JAC répondent le mieux possible aux attentes des jeunes.

Sont ainsi lancées des enquêtes sur la cohabitation des jeunes ménages avec les parents, une situation fréquente à l'époque, sur l'endettement des agriculteurs et des jeunes en particulier, sur la mécanisation de l'agriculture, etc. Nous transmettions aussi le résultat des enquêtes au ministère de l'Agriculture, aux parlementaires du milieu rural pour attirer leur attention sur la situation réelle de la jeunesse rurale de l'époque. A côté de cette action, je participais occasionnellement à la rédaction d'articles pour le journal *Jeunes forces rurales*.

Ce début des années 60 fut marqué par plusieurs manifestations importantes du mouvement auxquelles j'ai participé : la finale nationale de la coupe de la joie à Annecy, en 1959, le congrès international du Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Chrétienne (MIJARC) à Lourdes en 1960 et un voyage d'études de trois semaines au Canada dans le cadre d'échanges franco-québécois entre mouvements de jeunesse, en 1962.



**Le congrès du MIJARC à Lourdes, 1960**

L'équipe nationale de la JAC que j'avais rejointe était composée de garçons venus de l'ensemble des régions, avec une majorité d'agriculteurs, mais avec aussi deux branches bien structurées représentant les artisans-commerçants et les paysans ouvriers du milieu rural, soit au total une trentaine de permanents.

Les jeunes filles étaient organisées dans un mouvement indépendant, mais identique au nôtre : la JACF, avec ses responsables, ses propres structures, ses

aumôniers, son journal *Promesse*. Nous avons en commun la même philosophie sur la place de l'homme dans la société, la même pédagogie et nous organisons ensemble des activités telles que les coupes de la joie, les fêtes de la terre, certains stages de formation. Nous avons donc des rencontres, des réunions communes à tous les échelons, aux cours desquelles garçons et filles apprenaient à se connaître ; beaucoup de mariages eurent lieu entre membres des deux mouvements.

Pour Denise et moi, c'est notre histoire commune. Nous nous retrouvions chaque fois que les circonstances le permettaient ! Nos rencontres doivent représenter la moyenne d'une fois par mois durant les quatre années de nos fiançailles. Mais il y avait aussi le facteur, et une lettre valait bien un mail ou un courriel d'aujourd'hui !

### **Michel Debatisse au carrefour de ma vie**

En cette fin juin 1962, je me prépare à rentrer à Saint-Jean, comme chaque année pour les travaux des foins. Seul ce soir-là, dans ma chambre du secrétariat national de la rue La Bruyère à Paris, je réfléchis à l'avenir, à ces questions que nous nous posons souvent avec Denise, à ce foyer que nous voulons fonder. La vie parisienne ne nous attire pas spécialement. Personnellement, je n'ai pas coupé les ponts avec le métier d'agriculteur ni avec mon milieu. Depuis mon engagement à la JAC, de la fédération à Montbrison, en passant par la région à Lyon et jusqu'à Paris, je suis revenu régulièrement pour aider aux gros travaux de la ferme, avec plus ou moins l'arrière-pensée qu'un jour peut-être des terres se libéreraient pour nous installer dans une exploitation viable. C'est une hypothèse que Denise ne rejetait pas.

Au soir du 30 juin 1962, je prends donc le train de nuit, direction Clermont-Ferrand, qui me ramène, comme d'habitude, le lendemain à 8 heures du matin à Noirétable. J'y retrouve Michel Debatisse, qui rentre également chez lui, rejoindre son épouse Thérèse sur la ferme qu'ils ont reprise avec son frère à Palladuc, près de Thiers dans le Puy-de-Dôme, à quelque trente kilomètres de Saint-Jean-la-Vêtre. Avec une équipe d'anciens de la JAC, Michel est à l'origine du Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNJA) créé à la fin des années 50, et dont il est secrétaire général.

Nous avons discuté jusque tard dans la nuit, évoquant l'avenir de l'agriculture dans nos régions de montagne, de la nécessité de restructurer les exploitations trop petites pour permettre l'installation des jeunes. Je lui faisais part de ma situation sur la ferme de mes parents, de notre projet de mariage avec Denise. Lui-même m'expliquait le choix qu'il avait fait avec son épouse et son frère Félix et ce que cela représentait comme changement, comme renoncement pour Thérèse, ancienne responsable nationale de la JACF, qui venait de la riche plaine du Nord. Il m'expliquait les conditions difficiles de leur installation, où il

avait fallu commencer par défricher les fougères et les genêts pour récupérer un peu de surface utile.

### ***L'heure des changements***

Au cours de la discussion, Michel me fit part aussi d'un projet du CNJA de créer un poste d'animateur régional pour le Massif central, aux fins de coordonner l'organisation et l'action des centres départementaux et mettre en place des programmes de formation à l'intention des jeunes agriculteurs. Il me propose de réfléchir à cette éventualité.

Me voilà en ce début d'été à Saint-Jean-la-Vêtre avec cette perspective sur laquelle nous réfléchissions avec Denise, et qui va orienter ma carrière professionnelle sur une autre voie que celle du métier d'agriculteur. A la fin de l'été, la décision est prise. Les foins terminés, je repars à Paris pour un rendez-vous avec le directeur du CNJA, Henri de Monvalon, pour donner mon accord et régler les questions administratives de mon embauche en novembre 1962. J'assumerai cette nouvelle fonction d'animateur jusqu'à l'automne 1965.

Deux changements importants interviendront ainsi en 1962 :

- La fin de mes engagements à la JAC, à 28 ans, un mouvement auquel, si je lui ai donné un peu de mon temps, je dois aussi beaucoup. A nous tous, les jeunes qui avons eu la chance d'en faire partie, la JAC a permis de nous mettre debout, de donner un sens et un idéal à notre vie. Et puis c'est grâce à la JAC que nos chemins se sont croisés avec Denise. Et je veux rendre ici un hommage particulier aux prêtres, aux aumôniers qui nous ont accompagnés dans cette aventure et qui nous ont permis de découvrir une autre dimension du message chrétien, où chacun est invité à poursuivre l'œuvre du Créateur pour plus de solidarité et de justice dans notre milieu et dans la société.

- L'abandon du statut d'agriculteur. Désormais, la perspective d'une installation sur une exploitation agricole ne sera plus envisagée. Notre vie sera celle que nous préparons avec Denise : elle va se construire dans une autre voie, celle des organisations professionnelles agricoles. Tout en restant solidaires de mes parents qui n'ont pas d'autre moyen de vivre que de poursuivre leur exploitation, nous continuerons à les aider jusqu'à leur retraite.



**Mes parents à l'heure de la retraite**

## **Une histoire d'amour**

14 septembre 1963 : une grande date dans notre histoire ! Celle de notre mariage. J'avais fait connaissance avec mes beaux-parents l'année précédente. Denise avait œuvré de son mieux pour préparer le terrain. L'accueil fut malgré tout froid et réservé ! Mon beau-père était un homme dur au travail, courageux, marqué par la Résistance durant la guerre de 1939-45 sur le plateau des Glières. Il avait monté sa petite entreprise de maçonnerie à la force du poignet. Denise y tenait une place importante en assurant la comptabilité, en même temps que le secrétariat de mairie de la commune de Duingt. Son éventuel départ ne pouvait qu'inquiéter légitimement son papa, qui vouait à sa fille un attachement particulier. Peut-être espérait-il qu'elle ramènerait un jour un gendre dans l'entreprise !

On peut facilement comprendre le déchirement que représentait pour ses parents le départ de leur fille, loin du nid familial, dans un pays perdu du côté de l'Auvergne, avec un garçon dont la situation professionnelle n'apparaissait pas très bien assurée. Toujours est-il que c'est dans ce contexte que se prépare notre mariage.

Heureusement, pendant cette période, des membres et des amis de la famille nous ont vraiment soutenus. Je veux au moins citer deux foyers qui ont intimement partagé notre situation : Jean et Antonie Demaison, oncle et tante de Denise, Mathilde et Roger Cullaz, les parents de Raymond, notre beau-frère. Ils ont tous rejoint la maison du Père. En nous accueillant chaleureusement chez eux, ils nous ont aidés à ne pas nous décourager. Leur soutien fut précieux, en particulier pour Denise qui vivait quotidiennement ce malaise avec ses parents tout en conservant l'espoir de les aider à cheminer vers l'acceptation de notre projet.

### ***Une date dans notre vie***

Ce fut un grand bonheur, deux mois seulement avant notre mariage, de pouvoir fixer la date avec l'accord des parents. Le 14 septembre 1963 fut un très beau jour pour nous, entourés de nos familles et de nombreux amis venus de Paris, de Haute-Savoie et de toute la région. L'église de Duingt était pleine. Le Père Buisson, notre ancien aumônier régional célébra la messe, et l'oncle de Denise, Jean Demaison, adjoint au maire de Duingt, avait tenu à présider la cérémonie du mariage à la mairie de celle qui était à la fois sa nièce et sa secrétaire de mairie. Le cardinal Gerlier, que j'avais rencontré à Lyon, lorsque j'étais responsable régional, nous a adressé un chaleureux et sympathique message. La fête fut très joyeuse sur les bords du lac d'Annecy ; certains amis y apportèrent leurs talents d'animateurs : Roger Cullaz, le papa de Raymond, Emile Perrot, Claude Goure et bien d'autres furent remarquables. L'ambiance de cette journée contribua au rapprochement

définitif avec mes beaux-parents, qui furent marqués par la sympathie et l'état d'esprit de nos amis.

Le lendemain du mariage, nous partions quelques jours en voyage de noces, comme on disait ! Les grands cols des Alpes, la vallée d'Aoste, le grand Saint-Bernard furent notre itinéraire. A notre retour en fin de semaine, nous rejoignons Saint-Jean-la-Vêtre pour nous y installer dans la petite maison de mes grands-parents, dont mon père utilisait le rez-de-chaussée pour son atelier d'hiver. Nous avons sommairement aménagé l'étage avec un coin séjour-cuisine, une chambre et un W.C., un poêle à mazout pour le chauffage. Nous avons fait installer le téléphone pour mon travail. Nous avons vécu ainsi les deux premières années de notre mariage, avec un confort limité, mais nous étions heureux. Nous y avons accueilli la naissance de Bruno, notre premier enfant, et de nombreux amis.

### **L'engagement dans le syndicalisme agricole**

La semaine suivante, je reprenais mon travail au CNJA auprès des jeunes agriculteurs du Massif central que je parcourais en 2 CV sur huit départements : Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire, Lozère, Creuse, Corrèze et Haute-Vienne. J'allais aussi régulièrement au siège à Paris.



**En Lozère avec les jeunes agriculteurs du Massif central  
à l'issue d'un stage, 1964**

Au cours de ces trois années passées au CNJA, de 1962 à 1965, j'ai rencontré beaucoup de jeunes de cette région attachante. Des femmes et des hommes comme Marinette et Roger Nurite, Georgette et Rémy Barret, Anselme et Agnès Rousset en Lozère, Marthe Portalier et Roger Parent dans le Cantal, René Crochet, Jean Majeune, Odette Giat et Jean Prévost dans le Puy-de-Dôme, Michèle Chezalviel et Pierre Deprun en Corrèze, Vincent Gaumer dans la Creuse, pour ne citer que ceux-là, qui s'engageront au service de leur milieu et de la profession. J'y ai animé de nombreuses réunions et journées de formation, organisé des concours de labour et diverses activités. De solides liens d'amitié se sont établis, dont certains perdurent toujours.

Denise assurait une partie de mon secrétariat et se rendait deux ou trois jours par mois à Duingt pour tenir la comptabilité de l'entreprise paternelle, comme nous l'avions promis avant notre mariage.

### ***La fidélité au pays***

Notre installation à Saint-Jean m'avait permis de garder des contacts avec des amis de la Loire et notamment avec Robert Duclos, qui avait pris des responsabilités dans les organisations agricoles du département. Avec lui une équipe d'anciens de la JAC avait créé le Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs (CDJA) et voulait redynamiser le syndicalisme aîné : la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA), affiliée à la fédération nationale, la FNSEA.

Dans le département, comme sur le plan national, les jeunes qui avaient fait l'expérience des responsabilités à la JAC et au CNJA voulaient faire avancer les choses : ils voulaient que "ça change" non seulement sur leur exploitation mais aussi dans les organisations qui les représentaient auprès de l'opinion et des pouvoirs publics, notamment au sein de la FNSEA et de ses fédérations départementales.

### ***Un discours ambigu***

Or, souvent, les responsables qui étaient en place restaient attachés à une politique agricole de l'immédiat après-guerre, fondée principalement sur la défense des prix et de l'exploitation familiale. A l'époque, le terme "exploitation familiale" recouvrait une certaine ambiguïté en faisant référence à la fois à l'attachement à la cellule de base de la société rurale, ce qui n'est pas contestable, et à la notion d'immuable, ce qui figeait la situation. De ce fait, on ne se préoccupait pas de l'évolution de ces exploitations, de leur adaptation au progrès technique, à la mécanisation et restait surtout posé le problème de la maîtrise du foncier. Bref, les jeunes voulaient que ces problèmes soient débattus au sein de la profession.

Robert Duclos qui, avec son équipe, avait œuvré pour le renouvellement des responsables de la FDSEA de la Loire, souhaitait aussi donner un nouvel élan, une nouvelle orientation au syndicalisme aîné dans le prolongement de l'action entreprise par les jeunes agriculteurs au CNJA et dans les centres départementaux. Il me proposa donc de le rejoindre pour en prendre la direction.

Après réflexion et abandonnant une autre proposition qui m'était faite pour la direction de la FDSEA dans la Lozère, je faisais part au directeur du CNJA de mon intention de me rapprocher des organisations agricoles de mon département. Mon engagement au CNJA aurait de toute façon pris fin avec la limite d'âge fixée à 35 ans.

### *Des jeunes aux aînés*

J'y mettais un terme seulement un peu plus tôt que prévu, ce qui impliquait la recherche de mon successeur : une question qui put se régler grâce à la candidature d'un jeune paysan savoyard, Bruno Viallet, lui aussi confronté à une nouvelle orientation professionnelle et que son action à la JAC et au CDJA de la Savoie avait préparé à occuper ce poste. Je pouvais donc confirmer mon accord à la FDSEA de la Loire et, le 1<sup>er</sup> octobre 1965, je prenais mes nouvelles fonctions, que j'assumerai pendant dix ans.



**Les foins à Saint-Jean avec nos cinq enfants et les grands-parents, 1975**

Mon nouvel emploi nous amènera à modifier notre lieu de résidence. A partir de novembre 1965, notre vie se partagera désormais entre La Talaudière, dans la région stéphanoise, pour la semaine, et Saint-Jean-la-Vêtre pour le week-end, où nous retrouvons mes parents et les "coups de main" donnés sur l'exploitation. 1965 sera aussi l'année de l'élection à la mairie, le début d'une autre aventure ! Mais avant de l'aborder, je veux en terminer avec ma carrière professionnelle.

Durant toute cette période, j'ai eu la chance d'œuvrer avec une équipe de responsables soudée et solidaire, dont je partageais pleinement les orientations et le sens de l'engagement. Paradoxalement, le nouveau président, Jean Grange, avec lequel j'ai travaillé pendant un an, était de la même génération que l'équipe précédente, mais c'était un homme aux qualités humaines reconnues, ouvert aux idées de progrès et dont la présence dans la nouvelle équipe témoignait que les évolutions n'étaient pas que des lubies de jeunes. Il avait accepté d'assurer une présidence de transition pour faciliter les choses, car les changements de cette nature se font rarement dans la douceur ! Jean Grange succédait à Pierre Collet, qui avait été mis en minorité. Un homme qui, en son temps, fut un vrai militant, mais que les responsabilités nationales avaient éloigné des préoccupations de la nouvelle génération.

### ***Donner une chance au maximum d'agriculteurs***

Le désaccord, au sein de l'organisation, portait effectivement sur l'évolution de l'agriculture et donc sur la politique à conduire par le syndicalisme. L'équipe précédente prônait essentiellement la défense des prix : mais cette politique servait particulièrement les agriculteurs bien placés, qui avaient de bonnes structures d'exploitation et qui pouvaient en conséquence mettre des volumes de production sur le marché. Car lorsqu'on a seulement de petites quantités à vendre parce que la surface de l'exploitation ne permet pas de faire plus, la seule question des prix ne règle rien, elle accentue au contraire les disparités au sein de l'agriculture entre ceux qui sont en mesure de produire et les autres. Bien sûr, le prix est un élément du revenu des agriculteurs. Encore faut-il avoir un minimum de produits à vendre !

Evidemment, ce problème des volumes de production se pose bien différemment aujourd'hui, pour des raisons que je n'analyserai pas ici. Mais, à l'époque, il était capital pour beaucoup d'agriculteurs qui n'avaient pas d'autres choix pour faire vivre leur famille.

Partant de ce constat, nous pensions que, pour donner une chance à un maximum d'agriculteurs - et non seulement aux mieux placés -, nous devions bien sûr exiger des prix corrects, mais il fallait surtout agir sur l'outil de travail, sur la structure des exploitations. Cette question posait tout le problème de la destination du foncier agricole. Le "laisser-faire et le laisser-aller" qui régnaient dans ce domaine ne pouvaient que favoriser l'accumulation des terres par les agriculteurs les mieux nantis, laissant les autres sans réels moyens d'améliorer leur situation. L'accaparement des terres passait aussi par des personnes ou des sociétés extérieures à l'agriculture, aux fins de spéculer ou pour leur plaisir personnel. L'affaire Gabin, qui stigmatisa ce phénomène, avait fait grand bruit à l'époque !

### ***Une loi fondamentale***

Toutes ces questions, nous y avons réfléchi au Centre national des jeunes agriculteurs, et une loi d'orientation avait été obtenue en 1960 et 1962 avec le ministre de l'Agriculture du général de Gaulle, Edgar Pisani. Une loi qui prenait en compte cette nécessaire adaptation de l'agriculture et, en particulier, ce problème de l'affectation des terres avec la création des SAFER (Société d'Aménagement et d'Etablissement Rural). Mais il fallait mettre en application les dispositions de cette loi, la faire comprendre et accepter par les agriculteurs eux-mêmes, dont une partie était influencée par le courant conservateur, qui se présentait comme le défenseur de l'exploitation familiale et du sacro-saint droit de propriété, alors que, en réalité, la loi du "laisser faire" les condamnait inexorablement. Faire croire aux agriculteurs qu'ils pouvaient être défendus dans leur situation, sans rien changer, en agissant seulement sur les prix, faire croire que les problèmes étaient les mêmes pour les petites et pour les grosses exploitations, cela nous apparaissait relever de la démagogie. Alors que des transformations s'opéraient dans les autres secteurs d'activité et dans les pays voisins, l'agriculture française pouvait-elle rester à l'écart de cette évolution ?

Nos prédécesseurs, dans les organisations professionnelles, feignaient d'ignorer cette réalité. Mais nous, nous ne pouvions pas accepter cette hypocrisie ; nous pensions au contraire qu'il fallait dire la vérité aux agriculteurs et organiser l'inévitable mutation. C'est dans ce contexte que je suis arrivé et que j'ai assumé mes fonctions au sein de la FDSEA de la Loire au 8, place de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Etienne, avec Claudius Piot qui prenait la succession de Jean Grange à la présidence et Robert Duclos, secrétaire général, deux militants aux grandes qualités intellectuelles et humaines, deux personnalités attachantes pour lesquelles je garderai toujours une grande considération.

### ***Organiser les changements***

A mon poste, je succédais à François Dubanchet et les changements intervenus avaient quelque peu désorganisé les structures administratives, qu'il fallait remettre en route. Je m'y suis employé avec trois animateurs : René Langlois, Jean Destra et Suzanne Rivory, qui deviendra Suzanne Boucher, et une secrétaire avec laquelle je me trouverai en conflit par la suite. Pour des raisons que j'ai encore de la peine à analyser, cette personne - qui subissait, semble-t-il, des pressions extérieures - s'était installée progressivement dans une espèce de mutisme à mon égard, qui se traduisait par une rétention d'information incompatible avec le rôle d'une secrétaire de direction. Avec le président et le secrétaire général, nous avons dû prendre la décision de nous en séparer. J'ai vécu péniblement ce licenciement, après des tentatives infructueuses de dialogue.

Cet épisode malheureux mis à part, nous nous employions avec Claudius Piot et Robert Duclos à rétablir un climat de confiance auprès des agriculteurs et des syndicats qui existaient dans chaque commune, car les changements d'équipe

ne s'étaient pas faits sans remous. Aussi, au cours de l'hiver 1965-1966, nous avons entrepris sur le terrain une véritable tournée des "popotes", en organisant trente-deux réunions cantonales sur l'ensemble du département pour expliquer que nous n'étions pas des "révolutionnaires" ni des collectivistes, comme certains voulaient nous présenter, mais que nous voulions permettre au plus grand nombre d'agriculteurs possible de prendre le train de l'évolution. L'ambiance de ces réunions était parfois tendue, dans des salles souvent pleines et survoltées, mais le résultat de cette épopée fut malgré tout positif et le nombre d'adhérents à la FDSEA fut maintenu à 11 500, représentant la grande majorité des chefs d'exploitation du département.

Pendant dix ans, j'ai ainsi participé à beaucoup de réunions, rédigé de nombreux comptes rendus, des motions, des articles et des rapports, préparé des dossiers, organisé des congrès. Je me souviens du premier que nous avons réalisé en janvier 1967, qui s'est tenu à la Bourse du travail à Saint-Etienne avec la participation de Gérard de Caffarelli, alors président de la FNSEA, en présence de plus de mille délégués venus de tout le département. Ca avait de l'allure et du panache ! Après une période de turbulence, les agriculteurs de la Loire affirmaient leur force et leur confiance dans un syndicalisme unitaire retrouvé.

### **La mobilisation des énergies**

Au cours de cette période, les énergies furent mobilisées pour l'application de ce qu'il était convenu d'appeler à l'époque la politique des structures prévue par les lois d'orientation de 1960 et 1962, avec notamment la SAFER créée pour l'achat de terres librement mises en vente et leur rétrocession à ceux qui en avaient le plus besoin pour l'agrandissement de petites ou moyennes exploitations, avec aussi l'ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures d'exploitations Agricoles), dont j'ai personnellement organisé la mise en place et dont le rôle était de faciliter l'installation des jeunes agriculteurs, et d'accompagner dans leurs démarches ceux qui étaient obligés de quitter l'agriculture ou qui souhaitaient le faire pour se former et s'orienter vers d'autres secteurs d'activités, et également d'encourager les agriculteurs à libérer leur terre à partir de 60 ans au profit de l'installation de jeunes ou de l'agrandissement de petites exploitations grâce à une indemnité viagère de départ (IVD).

Dans le cadre de cette action, nous avons deux objectifs essentiels :

- freiner les cumuls et l'agrandissement des exploitations au-delà d'une certaine surface pour réserver les terres à la restructuration des autres,
- installer des jeunes sur des exploitations viables avec une formation technique et économique répondant aux exigences nouvelles du métier et leur permettre de vivre dignement.

Nous avons fixé à cet effet des surfaces minimum d'installation et des surfaces maximum pour l'agrandissement. Cette politique a porté ses fruits, la

Loire fut parmi les départements de la région qui ont connu le plus grand nombre d'installations par rapport au nombre total d'agriculteurs.

### **Le grand débat sur l'unité syndicale**

Avant d'en terminer sur le syndicalisme agricole, auquel j'ai consacré plus d'une quinzaine d'années de ma vie professionnelle, je veux évoquer brièvement la question de l'unité syndicale à laquelle j'ai été confronté et pour laquelle j'ai milité.

La FNSEA et les fédérations départementales qui lui étaient affiliées représentaient la grande majorité des agriculteurs, avec des situations très diverses au niveau des surfaces d'exploitation, des productions et des revenus. Cette diversité a ses exigences en débats, en recherche du compromis qui, même imparfait, est toujours meilleur que la division. Certains ont voulu rompre cette unité du monde agricole en prétendant défendre plus efficacement une certaine catégorie d'agriculteurs. L'expérience prouve malheureusement, dans le monde agricole comme dans le milieu ouvrier, que les divisions syndicales se font rarement à partir des situations et des revenus, mais sur des critères politiques et idéologiques.

C'est ainsi que parallèlement à la FNSEA, des syndicats minoritaires existaient depuis l'après-guerre, tel que le MODEF (Mouvement de Défense des Exploitations Familiales) d'obédience communiste et la FFA (Fédération Française de l'Agriculture) rattachée à une droite plus ou moins intégriste et poujadiste. Cette dernière s'illustra tout particulièrement par son opposition à la prophylaxie et aux opérations de remembrement. Plus récemment, à partir des années 70, apparaissent de nouveaux courants très contestataires, en opposition à la FNSEA, très marqués politiquement à gauche et adeptes de l'analyse marxiste.

Conforté par les événements de 1968, l'un des principaux leaders de cette mouvance constituée de mouvements divers : Paysans Travailleurs, Mouvement National des Travailleurs Agricoles et Ruraux (MONATAR), Confédération Nationale des Syndicats Travailleurs Paysans (CNSTP), Fédération Nationale des Syndicats Paysans (FNSP) - mouvements qui parfois s'opposent - fut Bernard Lambert, un agriculteur vendéen qui publia en 1970 un livre intitulé "Les paysans et la lutte des classes".

Curieusement, ce courant va naître lui aussi de la filiation directe de ce qu'est devenue la JAC en 1963, c'est-à-dire le MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne) qui passait du paysan au rural sans y apporter la rigueur d'analyse et le dynamisme de l'action qui avaient marqué la JAC. On assistera à l'abandon des activités de base et des enquêtes qui étaient la source de l'expression populaire du mouvement, enraciné dans une pratique originale, sans cesse renouvelée, exprimant les évolutions en profondeur et donnant aux jeunes paysans

et aux jeunes ruraux la possibilité d'y participer activement pour y apporter leur originalité.

### ***Les inégalités et la révolution***

Ne trouvant plus la possibilité de se situer eux-mêmes dans leur propre milieu, les jeunes de ce courant vont dériver vers la plage commune de l'époque, fortement dominée par les mouvements étudiants, très marqués par la notion d'inégalité entre les individus, les classes sociales et les nations, et ils tenteront de résoudre les problèmes du moment selon ce que leur inspirent certains théoriciens qui deviendront leurs maîtres à penser : Mao avec sa petite armée qui fait basculer un milliard d'êtres humains vers la révolution libératrice, Castro en défiant le colosse américain, le Che Guevara qui ose semer la révolution chez les dictateurs d'Amérique latine, le petit Vietnam qui tient tête à la grande armée américaine, indiquent à leurs yeux le chemin pour transformer le monde sur des voies plus justes. Et ils découvrent que tous ces lutteurs ont une inspiration commune, le marxisme, et une méthode, la révolution.

Le renversement de méthode de travail est total. Il ne s'agit plus d'éveil, d'action pédagogique, de promotion progressive des hommes, d'action collective pour transformer les situations et lutter contre les inégalités. Tout ceci est rejeté au profit d'un raccourci extraordinaire : la voie révolutionnaire, qu'il faut faire pénétrer par le sommet jusqu'à la base.

### ***Une stratégie bien arrêtée***

Les campagnes, elles aussi, ont été remuées par l'agitation de mai 68. Les animateurs du nouveau courant ne manquent pas d'utiliser ce terrain pour faire avancer l'idée révolutionnaire avec une stratégie bien arrêtée :

- engager un processus soit de mise sous tutelle lorsque c'est possible, soit de désintégration des organisations en place, notamment le syndicalisme et la coopération,
- discréditer les responsables classés comme "notables" et mettre en place des "collectifs",
- fixer des objectifs de revendications impossibles à atteindre afin d'entretenir un sentiment de frustration générateur de révoltes.

Ce courant a pour point de mire dans le collimateur les anciens de la JAC devenus responsables du CNJA. Une première tentative a lieu d'abord dans l'Ouest, puis dans la région Rhône-Alpes. Une grande manœuvre est ensuite entreprise pour prendre le pouvoir au CNJA au congrès de Tours en 1970, avec un contre rapport présenté par quelqu'un de la Loire, Antoine Richard. La lutte fut très serrée, mais le rapport d'orientation présenté par l'équipe du CNJA l'emporta avec 52 % des voix. Cette tentative est à rapprocher de ce qui se passera dans la Loire au niveau du CDJA et de la FDSEA où le point culminant sera atteint en 1983.

Cette tendance pure et dure que furent les Paysans Travailleurs à l'origine a certainement beaucoup évolué de nos jours. Les militants regroupés sous la bannière de la Confédération Paysanne (Fédération Départementale des Syndicats Paysans) ont certainement compris que la voie révolutionnaire conduisait dans un univers balisé depuis longtemps avec ses règles et ses stratégies au-delà desquelles il était difficile de s'écarter sans courir le risque de se faire accuser de déviationnisme et la part d'invention et de création était faible dans un tel cadre. Certains en ont sûrement souffert !

J'ai évoqué précédemment la crise profonde des mouvements de jeunesse et notamment de la JAC devenue MRJC en 1963 et les conséquences qui en ont résulté au niveau du syndicalisme agricole. Mais il faut dire que, à partir des années 80, le mouvement s'est ressaisi et a pris ses distances vis-à-vis de l'analyse réductrice du marxisme. Il s'est recentré sur le milieu, sur la dimension territoriale de l'action, consacrant une grande part de son énergie à la formation, et amenant ainsi les jeunes à analyser et comprendre la situation dans laquelle ils vivent pour la prendre en charge et la transformer par l'action. Lors d'un rassemblement des anciens de la JAC organisé à Paris en 2002 par l'équipe nationale à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de René Colson, j'ai été impressionné par la qualité des rapports et la rigueur des analyses critiques que les dirigeants du MRJC portaient sur l'évolution de leur mouvement et la situation du monde rural à cette époque.

### ***La Loire dans le collimateur***

La Loire n'échappe donc pas à cette entreprise de déstabilisation du syndicalisme jeune et aîné. Le courant trouve même des partisans dans les rangs de la FDSEA qui arriveront à contrôler le CDJA, puis la Fédération pendant plusieurs années. Lorsque je quitte la direction de la FDSEA en 1975, je crains fortement qu'une scission du syndicalisme soit devenue inévitable dans le département. L'arrivée de représentants très déterminés de cette tendance au conseil d'administration, les tensions et les divergences qui apparaissent de plus en plus clairement et le départ du président et du secrétaire général qui tenaient jusqu'ici la barre du navire ne font, de fait, que confirmer ce pressentiment. La nouvelle équipe préparera, plus ou moins consciemment, la prise de pouvoir des Paysans Travailleurs, qui prendra fin en 1983 au cours d'une assemblée générale houleuse où la majorité des délégués décide de rejoindre la FNSEA. Dès lors, le courant minoritaire va créer sa propre structure et adhérer à la Confédération Paysanne, dont Marcel Louison devient l'un des animateurs.

Grâce au courage et à la volonté de nombreux militants, restés fidèles au syndicalisme non politisé, la FDSEA retrouvera sa place au sein des organisations professionnelles du département. Malheureusement, le monde agricole n'est pas sorti gagnant de cette division, il en est résulté des tensions qui laissent des traces. Des hommes, de part et d'autre, aux qualités humaines incontestables par ailleurs,

se sont opposés dans un combat souvent stérile conduisant au découragement. La représentation des agriculteurs s'en est trouvée affaiblie.

### **Une expérience remarquable de démocratie participative**

La leçon de cette regrettable scission syndicale nous permet d'affirmer aujourd'hui que c'est grâce à la force que représentait le syndicalisme unitaire des années 60-70 qu'une véritable politique de modernisation de l'agriculture a pu être entreprise avec les lois Pisani de 1960 et 1962. Avec la volonté commune de l'Etat et du syndicalisme agricole de conduire pour l'humaniser l'inévitable modernisation de l'agriculture. Ce pari qui fut fait à l'époque pour concilier l'efficacité économique et le maintien du maximum d'exploitations à taille humaine n'aurait jamais été gagné dans une situation de pluralité syndicale avec des courants s'opposant et se neutralisant dans la surenchère et la cacophonie, en laissant le champ libre au pouvoir politique et à l'administration. Le monde agricole n'est jamais aussi fort que dans l'unité.

La cogestion de la politique agricole initiée par Michel Debatisse, combattue à la fois par le courant gauchiste et par les conservateurs, a été une expérience remarquable d'une réelle démocratie participative, à l'instar de ce que voulait instituer le général de Gaulle dans son projet de réforme du Sénat pour en faire une instance réunissant dans une même assemblée des élus politiques et des responsables professionnels, un projet qu'il soumettra à referendum, mais dont l'échec entraînera malheureusement son départ.

### ***Résultat : une société bloquée***

Conséquence de ce manque de discernement des responsables politiques de tous bords à l'époque : l'absence d'une structure officielle, d'un lien organique, de dialogue, de concertation et de recherche de consensus entre le pouvoir politique et les forces économiques et sociales du pays pour trouver ensemble les solutions aux problèmes de notre temps. D'où une société bloquée où seules les positions contestataires s'expriment dans la rue et où toute réforme devient pratiquement impossible, tant les avantages acquis, individuels ou catégoriels, priment sur l'intérêt général.

L'orientation du progrès au service de l'homme ne peut résulter ni d'un laisser-faire ni d'une surenchère idéologique. Elle suppose des choix conjoints et réfléchis entre le domaine politique et les corps intermédiaires, ainsi qu'un engagement fort et solidaire des deux parties. La cogestion de la politique agricole en a fait la démonstration pertinente.

Certains ne manqueront pas de dire que cette politique a conduit l'agriculture dans ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le "productivisme". En

réalité, comme l'explique fort bien Robert Duclos dans son excellent livre<sup>3</sup>, que cette évolution ait conduit à des excès, c'est indiscutable, mais les agriculteurs de notre région n'avaient pas le choix, ils n'avaient pas d'autres possibilités que de rentrer dans l'économie de marché, avec des volumes suffisants, pour faire vivre leur famille. Il faut dire également que l'Europe était déficitaire en production alimentaire et les questions d'environnement ne se posaient pas dans les mêmes termes qu'aujourd'hui. Mais au moment où ces quelques pages vont être publiées, on parle de nouveau d'un déficit des produits alimentaires en Europe, concernant le blé, le lait, la viande... Quel paradoxe, après la montagne de beurre, les stocks à liquider, les jachères, et le reste ! Une situation qu'aucun économiste n'avait pronostiquée... Décidément, ce métier d'agriculteur est bien compliqué...

### **L'adieu au syndicalisme**

1974. Robert Duclos est élu président de la Chambre d'agriculture. Cette élection, avec une majorité issue de la FDSEA, consacre la reconnaissance, par le suffrage universel des agriculteurs, de l'action menée depuis une dizaine d'années par le syndicalisme jeune et aîné. L'année suivante, je quitterai également la direction de la FDSEA pour rejoindre le nouveau président de la Chambre d'agriculture et le secrétaire général Claudius Piot, avec une fonction de chargé de mission. Un poste un peu "taillé" sur mesure me permettant d'être dégagé des tâches purement administratives pour me consacrer à des actions plus "politiques" en lien direct avec les deux responsables de la maison. Ce poste n'existait pas dans la nomenclature des Chambres d'agriculture, soumises aux règles de l'administration et du droit public. Je serai par la suite nommé directeur adjoint en conservant les mêmes fonctions.

---

<sup>3</sup> DUCLOS Robert, "De la pioche à Internet, Parcours d'un paysan forézien", éd. *Village de Forez*, Centre social de Montbrison, 2007.



**Avec Claudius Piot et Robert Duclos, deux compagnons de route, 1988**

Ainsi une cohabitation en bonne intelligence a pu s'organiser avec le directeur en place, René de Becdelièvre, en distinguant la gestion administrative et l'action relationnelle dont j'étais chargé. J'ai pu travailler avec des collègues et des collaborateurs d'une grande conscience professionnelle, parmi lesquels je peux citer Viviane Batie, Simone Mathevo, Roger Dury, Christophe Extrat, Georges Jacquet, Gérard Genevrier, Henri Robin. L'arrivée de Michel Chauvac en 1986 à la direction donna un nouveau souffle à l'action de la Chambre d'agriculture en l'orientant sur une politique de filières plus diversifiée, adaptée au marché et aux potentialités de notre environnement géographique et économique, ce qui permettait notamment le développement de circuits courts.

La fonction qui m'était confiée m'a conduit dans des tâches et des missions très diverses, le suivi du courrier et des dossiers du président, en passant par les relations avec la préfecture, la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), le conseil général et les dossiers qui en résultaient, comme la transformation et la mise aux normes de l'abattoir de Montbrison, un dossier que j'ai suivi personnellement dans son élaboration et dans la maîtrise des travaux. Cet abattoir a permis à la SICAREV (Société d'Intérêt Collectif Agricole Régional pour l'Elevage et la Viande), qui en a été le principal exploitant, de développer son activité et de prendre rang dans le difficile marché de la viande.

### ***Les bonnes relations avec la Ville de Montbrison***

Ce projet a été rendu possible grâce à la qualité des rapports que nous avons avec la Ville de Montbrison et tout particulièrement avec son maire, Guy Poirieux, un homme de volonté et de conviction avec lequel j'ai eu la chance de travailler au sein de SEMAFOR (Société d'Economie Mixte d'Aménagement du Forez), et qui a donné une image de marque à sa ville.

C'est la Ville de Montbrison qui cautionnera l'emprunt nécessaire à cet équipement qui a fonctionné une quinzaine d'années, permettant à la SICAREV de se consolider et de prendre sa vitesse de croisière pour s'implanter ensuite dans le bassin d'élevage du Roannais lorsque la capacité d'abattage de Montbrison est devenue trop limitée.

D'autres actions exemplaires ont pu être engagées avec la Ville de Montbrison, et notamment la vente des 800 hectares de terre appartenant aux hospices, que la Ville avait décidé de mettre aux enchères pour financer la construction d'un hôpital moderne. Cette opération aurait pu faire le jeu de la spéculation foncière. Les terres auraient alors échappé au monde agricole. A la suite d'une large concertation entre la profession et la Ville, il fut décidé de recourir aux services de la SAFER pour acquérir et rétrocéder ces terrains aux agriculteurs concernés.

L'étroite collaboration avec Robert Duclos, dont je partageais le même bureau de travail, m'amènera aussi à participer à diverses organisations au sein desquelles il militait et où il avait pris des responsabilités. C'était le cas pour l'IFOCAP (Institut de Formation des Cadres Paysans) Rhône-Alpes, le CRIAD (Centre de Relations Internationales pour l'Agriculture et le Développement), pour les relations avec les pays du tiers monde, le SIDAM, une organisation interdépartementale du Massif central qui regroupait le syndicalisme et les Chambres d'agriculture, la FFEM (Fédération Française d'Economie Montagnarde), dont je fus président de la section départementale.

### **Le combat pour la montagne**

Homme de la montagne, ayant vécu quotidiennement la dure situation de ces régions, j'ai voulu en rester solidaire. Aux côtés de Robert Duclos encore, qui fut l'un des grands défenseurs de la montagne, j'ai participé au combat pour une plus grande solidarité à l'égard de ceux qui, par leur présence et leur travail, entretiennent et font vivre ces territoires.

A l'époque, les aides à l'agriculture allaient en premier lieu aux régions les mieux placées, aux agriculteurs de plaine qui bénéficiaient pleinement du soutien des marchés et qui avaient la capacité financière d'investir. Ainsi donc, ceux qui avaient le plus besoin d'être soutenus étaient les moins aidés ! Dans cette situation, le climat était très pessimiste dans les années 65-70, les agriculteurs de montagne avaient le sentiment d'être abandonnés par l'opinion et les pouvoirs publics. Ils

avaient l'impression qu'on n'avait plus besoin d'eux ; les régions riches et bien placées suffisaient à faire tourner l'économie agricole. Mais c'était oublier le rôle indispensable que joue l'agriculture dans ces régions : un rôle de production mais aussi d'entretien de l'espace. Des événements survenus à l'époque contribuèrent à une prise de conscience : des avalanches à Val d'Isère, des feux de forêt dans le Sud et la fameuse émission de télévision avec le Savoyard Lucien Bizet et le commissaire européen Sico Mansholt avaient fait comprendre à l'opinion que l'absence de l'agriculture pouvait avoir des conséquences dramatiques pour la montagne.

### ***"La montagne vaut bien deux Concorde"***

C'est dans ce contexte que se tient le grand congrès de la montagne, en présence de 1200 délégués venus de tous les massifs montagneux de France, à Clermont-Ferrand en 1972, avec Jacques Chirac, alors ministre de l'Agriculture et Robert Duclos rapporteur de la commission "Montagne" de la FNSEA. Lors de la deuxième journée du congrès, s'adressant au ministre des Finances Valéry Giscard d'Estaing, Michel Debatisse, alors président de la FNSEA, avait lancé : "La montagne vaut bien deux Concorde !" On peut comparer aujourd'hui la situation de ce fameux avion, jamais rentabilisé, avec les résultats obtenus de la politique de la montagne !

Suite à ce congrès, des décisions importantes seront prises pour la montagne, avec une mesure-phare, l'Indemnité Spéciale aux agriculteurs de Montagne (ISM) pour compenser les handicaps de ces régions, mais aussi la Dotation d'installation pour les Jeunes Agriculteurs (DJA), avec des prêts spéciaux pour la modernisation des bâtiments d'élevage. Il faut ajouter que la loi "Montagne" votée à l'unanimité par le Parlement en 1985, confirmait la reconnaissance d'une véritable politique spécifique pour les zones de montagne.

Toutes ces mesures sont le résultat d'une action syndicale courageuse et persévérante au sein de l'organisation syndicale unitaire conduite par Robert Duclos, avec l'appui très fort de Michel Debatisse, et de nombreux militants qui se sont battus pour cette cause, et à laquelle j'ai apporté ma contribution. Cette politique a incontestablement redonné un nouveau souffle aux agriculteurs de ces régions où des jeunes ont pu s'installer et où d'autres continuent à le faire. Les montagnards ont retrouvé des raisons d'espérer. Après une longue période de désertification, une ère nouvelle s'est ouverte pour l'avenir de la montagne.

### **Une page tournée**

1994 sera la fin de mon parcours professionnel. Un parcours de quarante-six ans, dont trente-trois années consacrées aux organisations professionnelles agricoles. Un parcours comme tant d'autres, forcément jalonné d'imprévus, d'interrogations, de passages plus difficiles quand il a fallu surmonter des accros

de santé, et faire face parfois au découragement comme lorsque nous fûmes affrontés aux divisions syndicales, attaqués sur notre droite puis sur notre gauche. Mais aussi avec des moments d'espoir, de partage très forts et très chaleureux au sein d'équipes motivées pour une cause commune : pour redonner sa place dans la société et sa dignité au métier de paysan, notamment aux plus défavorisés, au travers de la plus grande évolution qu'ait connue l'agriculture de notre pays depuis des siècles.

Je n'ai pas abordé la question de notre vie familiale avec Denise et nos enfants au cours de cette période d'activité professionnelle, mais il est évident qu'elle a interféré et qu'elle a été un soutien précieux dans mon travail. J'y reviendrai dans la partie qui va suivre concernant les engagements que j'ai pu prendre par ailleurs et notamment à la mairie de ma commune de Saint-Jean-la-Vêtre.

### **Saint-Jean-la-Vêtre, mon village**

Saint-Jean-la-Vêtre, une petite commune située dans la partie ouest des monts du Forez, entre 700 et 1000 mètres d'altitude, à l'extrémité de la région Rhône-Alpes, aux confins de l'Auvergne, à mi-chemin entre Saint-Etienne et Clermont-Ferrand.



**Saint-Jean-la-Vêtre et, à l'arrière-plan, le village de vacances**

En ce printemps 1965 où la vie se déroule encore au rythme des saisons et des troupeaux, le syndicat agricole, dont je suis resté trésorier, compte 34 adhérents ; aujourd'hui il reste six exploitations modernes avec une population rajeunie. Les autres activités se trouvaient dans les scieries, la coutellerie, la plasturgie et l'artisanat local.



**Avec Jean Godard, mon prédécesseur  
à la mairie, 1971**

Nous étions jeunes mariés. Notre premier enfant, Bruno, n'avait que quelques mois, et j'étais très souvent en déplacement pour mon activité professionnelle au CNJA. J'acceptais malgré tout avec le sentiment que je ne pourrais pas beaucoup m'investir.

La commune est bien gérée, en bon père de famille comme on disait. Jean Godard, qui fut l'un des plus jeunes maires de France de l'après-guerre, avait relevé le défi en mettant fin aux divisions stériles des "blancs et des rouges", dont on ne percevait pas très bien les raisons qui les opposaient, si ce n'est que les blancs allaient à la messe, et les rouges non. De même pour l'école entre l'école privée et l'école publique. En 1945, Jean Godard, issu des rangs de la JAC, avait su rassembler une équipe capable de dépasser ces clivages.

En ce printemps 1965 donc, on vote pour le renouvellement des conseils municipaux. Je me souviens de ce dimanche de février où, à la sortie de la messe, nous avons évoqué longuement cette échéance avec Jean Godard. Il me faisait part de son souci de rajeunir l'équipe municipale à l'occasion des élections qui devaient avoir lieu quelques semaines plus tard, et il me proposait d'être candidat sur sa liste.

### ***Le début d'une autre aventure***

Le 14 mars 1965, les élections se déroulent normalement avec deux listes en présence. Les treize candidats de notre liste sont élus, je me trouve en septième position. Le nouveau conseil se réunit le dimanche suivant pour élire le maire et les adjoints. Je ne suis candidat à aucune de ces fonctions. Je souhaite rester simple membre du conseil et m'initier à la gestion communale, d'autant que Jean Godard avait plus ou moins songé à confier le secrétariat de mairie à Denise.

Les événements en décideront autrement. A l'issue de cette première réunion du conseil, à ma grande surprise, je me trouve élu premier adjoint, ce qui évidemment était incompatible avec un poste de secrétaire de mairie pour mon épouse. Une hypothèse qui, de toute manière, aurait été difficilement conciliable avec le nouvel emploi que j'allais prendre quelques mois plus tard à la direction de la FDSEA de la Loire et avec notre installation pour la semaine à La Talaudière, dans la région stéphanoise où nous sommes accueillis par de nouveaux amis Jeanine et Antoine Javelle, militants dans les organisations professionnelles agricoles, qui assumeront d'importantes responsabilités dans la mutualité et la coopération.

Me voilà engagé dans une expérience que je n'avais pas envisagée. Ce sera le début d'une grande aventure qui, parfois malgré moi, durera 36 ans ! J'ai tenté de concilier cet engagement avec une activité professionnelle très prenante et sûrement au prix de beaucoup de sacrifices pour mon épouse et pour ma famille, ne serait-ce que par le mode de vie que nous nous sommes imposé en retournant chaque week-end à Saint-Jean-la-Vêtre avec nos cinq enfants.

### **A quoi peuvent servir les idées qui ne sont pas partagées ?**

Personnellement, je réfléchis à cette nouvelle responsabilité. Je me demande aussi comment répondre à la confiance que m'ont accordée les gens de mon village. Que souhaitent-ils ? Jusqu'où peuvent-ils aller ? A quels changements peuvent-ils participer ? A quoi serviraient des idées et des projets qui ne seraient pas partagés ? Il s'agissait de mettre en pratique, concrètement, sur le terrain, les principes que nous avons adoptés à la JAC : voir, juger, agir, c'est-à-dire partir de la réalité telle qu'elle est, analyser et comprendre les situations et proposer des actions<sup>4</sup>.

Cette réflexion, je m'employais à la faire partager petit à petit au sein du conseil municipal, avec le soutien de mon ami Jean Godard, de façon à permettre à l'ensemble de l'équipe de cheminer à son rythme, partant du principe qu'on ne pouvait jamais avoir raison tout seul ! Il fallait dire aussi que les lamentations et les regrets sur le passé dans lesquels les gens s'enfermaient ne pouvaient rien

---

<sup>4</sup> Cf. annexe 2 : préface rédigée pour une publication sur la commune en 1979.

changer. Seule l'action pouvait transformer les situations, l'avenir de la commune devait passer par des projets.

Au cours de mon séjour au sein de l'équipe nationale de la JAC, dans le cadre des contacts que nous avons entre mouvements de jeunesse, j'avais rencontré André Guignand, militant de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), engagé à la Fédération du tourisme populaire, une émanation de la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens). Cette fédération fusionnera avec l'OCCAJ (Organisation Centrale des Camps et Activités de Jeunesse). C'est à partir de cette expérience qu'André Guignand fondera VVF (Village Vacances Familles) avec l'appui de la Caisse des dépôts et consignations. Il m'avait parlé de la formule des villages de vacances implantés dans les pays d'accueil à potentialité touristique et m'avait expliqué en quoi consistait un tel équipement. La commune de Saint-Jean-La-Vêtre pouvait-elle répondre à ces critères ?

Dans la réflexion que nous menions au sein du conseil, nous avons noté que notre région manquait de structures d'accueil pour recevoir les citadins qui commençaient à la découvrir. Personnellement, j'avais le sentiment, compte tenu de mon expérience parisienne, qu'à force d'entasser les gens dans les villes et les banlieues, il pouvait y avoir un retour des choses, avec des citadins qui aspireraient de plus en plus à retrouver, ne serait-ce que le temps des vacances et du temps libre, le repos, le calme et les grands espaces que notre région pouvait offrir. J'entrevois là un créneau qui pouvait être porteur à condition de le vouloir et de s'y préparer.

### **Un pari un peu fou ou l'utopie en action**

Au printemps 1966, je proposais donc au conseil d'étudier cette idée de village de vacances, une proposition qui laissa certainement perplexe les membres de l'équipe. Ils acceptent néanmoins de poursuivre la réflexion, sans réaliser encore pleinement le défi que représentait un tel projet au regard des capacités financières de la commune, dont le budget global se situait à l'époque à moins de 100 000 F. Cette somme donnait la dimension du problème pour trouver le financement nécessaire !

Nous mettrons à profit les trois années suivantes pour analyser toutes les données de ce projet : le choix d'un site, le problème foncier pour trouver les cinq hectares de terrain nécessaires, la capacité d'accueil optimum à définir, le choix d'un gestionnaire et surtout la recherche des sources de financement possibles extérieures à la commune pour un budget qui se situait autour de cinq millions de francs de l'époque, une valeur qu'il faudrait multiplier par cinq aujourd'hui ! Tous ces éléments nous apparaissaient parfois démesurés pour notre petite commune, mais nous pensions malgré tout qu'un tel projet allait dans le sens de l'histoire et que la volonté des hommes pouvait faire la différence avec les régions et les communes plus favorisées que la nôtre par l'argent.

### ***L'adhésion de la population***

Cette volonté, nous voulions la faire partager, non seulement au sein du conseil municipal, mais aussi à la population de la commune ; cet aspect nous paraissait important. Des projets et des réalisations de cette nature peuvent provoquer des phénomènes de rejet si elles ne sont pas comprises et acceptées par les gens du pays. Des expériences malheureuses existent dans ce domaine ; l'adhésion de la population locale peut contribuer pour une bonne part aux chances de réussite d'une telle opération. Pour tenter d'obtenir cette adhésion, nous avons organisé des veillées d'information et, surtout, nous sommes allés sur place voir des réalisations que je connaissais dans le Massif central, en organisant plusieurs fois des voyages en car dans le Cantal, la Haute-Loire et la Lozère. Ces visites eurent beaucoup de succès. Les habitants de Saint-Jean avaient besoin de voir concrètement sur le terrain ce qu'était exactement un village de vacances. Ils n'en avaient jamais vu. Ce fut une bonne pédagogie.

### ***Trois années pour convaincre***

Durant toute cette période, alors que l'idée fait son chemin, je m'inquiète de la gestion d'un tel établissement. J'ai bien conscience que cette mission ne peut être assumée directement par la commune et qu'il faut rechercher un éventuel gestionnaire qui accepte de prendre des risques avec nous. Dans cette perspective, j'avais repris contact avec le directeur de VVF à Paris pour lui faire part de notre projet. J'avais reçu un bon accueil et les encouragements d'usage, mais d'autres candidatures étaient déjà en attente. La nôtre avait-elle des chances d'aboutir à plus ou moins long terme ? La question ne se posera pas vraiment car une autre voie s'ouvrira avec la naissance de VAL (Vacances Auvergne Limousin) en 1969 à Clermont-Ferrand.

Pas moins de trois années de réflexion, de recherches, de prises de contacts à tous les niveaux, de mise dans le coup de la population auront été nécessaires pour permettre au conseil municipal d'approuver officiellement la création d'un village de vacances sur la commune par délibération du 17 juillet 1969. Le projet étant accepté et approuvé localement, commençait un autre long et laborieux parcours. Il fallait maintenant convaincre le préfet de l'époque où la tutelle de l'administration sur les collectivités était encore très présente. Et il fallait trouver le financement nécessaire auprès d'éventuels partenaires. Du passage positif de ces deux difficultés dépendait la faisabilité de l'opération.

### ***Une volonté locale à toute épreuve***

En ce qui concerne l'accord de l'administration, les affaires courantes se traitaient habituellement au niveau de la sous-préfecture, mais l'importance du

projet l'avait fait remonter jusqu'au préfet. La première entrevue que j'ai eue avec Paul Camous, à l'automne 1969, fut plutôt décevante. Après m'avoir écouté sur le contenu du dossier, le préfet me laissait clairement entendre que l'affaire n'était pas raisonnable pour une petite commune des monts du Forez et que l'administration hésiterait à la cautionner ! En fin d'entretien, il m'interrogea sur la question du foncier préalable à cette installation. Je lui expliquais que la commune avait l'intention d'acquérir les cinq hectares de terrain nécessaires auprès de sept propriétaires.

"Nous en reparlerons quand cette question sera traitée", avait-il conclu, en pensant certainement que l'obstacle serait difficile à franchir et qu'il n'était donc pas près de me revoir !

C'était méconnaître notre obstination et l'adhésion de la population locale à ce projet, laquelle se manifeste de façon exemplaire lors de l'achat des terrains. L'esprit de compréhension des sept propriétaires fut remarquable :

"Nous n'avions pas prévu de vendre notre parcelle, dirent-ils, mais si c'est pour réaliser un projet qui doit redonner vie au pays, nous pouvons être d'accord."

Loin de toute spéculation, un accord fut conclu sur la base du prix des terrains agricoles de l'époque : 0,65 francs le m<sup>2</sup> (10 centimes d'euro), le prix proposé par le conseil municipal. Cette première étape nous avait encouragés dans notre volonté de poursuivre la réalisation de ce grand projet. Mais se posait dès lors la question de l'achat de ces terrains alors que le plan de financement du projet n'était pas encore en place. Grâce aux bonnes relations que nous avons avec le directeur de la SAFER, celle-ci accepta de jouer un rôle d'intermédiaire pour l'acquisition des terrains et leur rétrocession à la commune.

### ***Paul Camous, un préfet de choc***

Quelques mois plus tard, j'étais à nouveau à la préfecture avec les promesses de vente des terrains en question, à la surprise du préfet. Il m'informe alors qu'il allait convoquer une réunion avec ses services pour débattre de ce projet. Cette réunion eut lieu un certain 13 mai 1970. Date historique ! Elle durera de 10 heures à 14 heures "non-stop", sous la présidence du préfet, en présence des directeurs et des chefs de services concernés : tourisme, jeunesse et sports, DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), DDE (Direction Départementale de l'Équipement). Le débat fut dur et éprouvant. Paul Camous était un aménageur des grands axes et des grandes cités. Son passage a marqué le désenclavement de Saint-Etienne. Mais il ne croyait pas vraiment à la capacité des communes rurales à prendre en main leur destin. Je me suis employé à développer tous les arguments qui avaient motivé notre initiative : la volonté d'inscrire ce projet dans une véritable politique d'aménagement du territoire avec la certitude que ça coûterait moins cher à la nation et aux collectivités de maintenir de la vie et des activités dans nos régions plutôt que de les laisser se désertifier en laissant partir les gens dans les banlieues avec toutes les conséquences humaines et

sociales qui en résultaient. Fort heureusement, dans mon plaidoyer, j'avais l'appui de certains amis, tels que Robert Duclos et Claude Mont, notre conseiller général, qui avaient pu être invités. Je leur garde une profonde reconnaissance car il fallait du courage pour affronter le préfet Camous !

Vers 14 heures, au terme de cette longue et mémorable confrontation, le préfet se tourna vers moi et, sur un ton solennel et quelque peu désabusé, me déclara :

- Monsieur le maire, vous le voulez, votre village de vacances. Eh bien ! Faites-le !

Ce jour-là, la volonté et la détermination d'une petite commune de montagne l'avaient emporté face à la plus haute autorité administrative du département. Une première et laborieuse bataille venait d'être gagnée !

### **Le financement : un parcours du combattant**

Cette acceptation tacite, confirmée officiellement quelque temps après, entrouvrait la porte d'un financement possible de l'Etat. En effet, un fonds spécial pour les régions difficiles venait d'être créé au sein de la Direction pour l'aménagement du territoire (DATAR), le Fonds de Rénovation Rurale avait pour mission de soutenir des projets ayant un effet d'entraînement pour la revitalisation des régions défavorisées. Sa contribution à hauteur de 40 % était déterminante pour amorcer la mise en place d'un plan de financement et elle crédibilisait l'opération auprès d'autres partenaires susceptibles d'apporter également un concours financier. Notre projet sera l'un des premiers de ce type à être financé sur ce fonds.

L'étude que nous avons engagée estimait le coût du projet à hauteur de 5 000 000 de francs. Il nous fallait rassembler 75 % de subvention afin que cette réalisation puisse être gérée correctement en prenant en compte le remboursement de l'emprunt de 1 250 000 francs à réaliser par la commune.

Après différents contacts, deux organisations apporteront leur concours, nous permettant de boucler le plan de financement. D'abord la caisse d'allocations familiales, dont le président, Raymond Broquaire, un ancien militant de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) que j'avais connu dans le cadre des mouvements de jeunesse, interviendra au titre du tourisme social et familial auquel répondait notre projet. Et enfin le conseil général à la suite d'un long entretien que m'avait accordé le président de l'époque, Antoine Pinay, avec le soutien de Claude Mont, notre conseiller général.

### **VAL : le choix d'un gestionnaire**

J'ai évoqué précédemment le problème de la gestion de cette future installation et les contacts que j'avais pris à cet effet, d'abord avec la direction de

VVF, et puis ensuite avec VAL, nouvelle association qui venait de voir le jour à Clermont-Ferrand en 1969. Ironie du sort, 35 ans plus tard, au printemps 2006, une partie de VVF, devenue VVF village, fit le choix de rester en statut d'association, alors que l'autre partie, VVF vacances, optait pour le statut de société anonyme et s'associait avec VAL pour ne former qu'une seule entité.

VAL était né de la volonté de deux organisations de l'époque, d'une part la SOMIVAL (Société de Mise en Valeur de l'Auvergne et du Limousin), ayant entre autres vocations celle de développer l'accueil touristique dans le Massif central, et d'autre part l'OCCAJ. Dès son origine, VAL s'était donc vu confier un rôle de gestionnaire des villages de vacances créés par les collectivités et notamment par les communes.

En 1970, j'avais appris l'existence de cette organisation à Clermont-Ferrand. Et mon agréable surprise fut d'apprendre également que la personne qui venait d'en prendre la direction était un vieil ami de la JAC - nous étions à l'équipe nationale ensemble - et de surcroît savoyard et ami de Denise. Nos calendriers respectifs étaient bien remplis, celui du directeur de VAL, qui devait mettre en place et structurer la nouvelle organisation dont il avait la charge, mais le mien également. Personnellement j'étais très pris par mon travail à la direction de la FDSEA de la Loire, et puis en cet été 1970, nous attendions nos deux derniers enfants, les jumeaux Marc et Olivier. Finalement, notre première rencontre consacrée à l'étude de notre projet aura lieu à Saint-Jean dans la petite maison où nous nous rendions chaque week-end ; Gérard Bullat et son épouse nous ont rejoints en ce dernier dimanche d'août. Denise sortait seulement de la maternité, mais nos deux couples qui se connaissaient bien depuis la JAC étaient heureux de se retrouver. Ce fut à la fois une journée de grande amitié et de travail. Nous avons pu nous rendre sur le site des cinq hectares de terrain que nous venions d'acheter et jeter les bases de notre future réalisation.



Gérard Bullat prononçant un discours lors de la remise de l'Ordre national du Mérite, Saint-Jean-la-Vêtre, 1991

### *Les débuts d'une longue histoire*

Ce sera le début d'une longue et fructueuse collaboration avec Gérard Bullat et ensuite avec l'équipe de VAL : Pierre Combes et Alain Chapelon qui lui succéderont. Benoît Ranchoux, le président fondateur, René Parrat et Jean-Pierre Marcon ses successeurs. Guy Lepetit, le trésorier de la maison, Jacques Coudray, secrétaire général, Nicole Matray, secrétaire de direction, et bien d'autres. Des hommes et des femmes qui ont fait naître et grandir VAL, qui ont traversé et assumé des situations difficiles au départ et en cours de route avec la fiscalisation des associations, mais qui ont donné à VAL une image de marque reconnue sur le plan national et l'ont porté au rang des grandes organisations de tourisme social de notre pays. J'ai eu la chance de vivre cette expérience passionnante, de travailler avec cette équipe de 1974 à 2001, au conseil d'administration dont quinze années en tant que vice-président, dans un véritable climat de confiance et de solidarité, avec un personnel motivé et compétent. Il y avait vraiment un "esprit" VAL conciliant la rigueur de gestion indispensable à la pérennité de toute entreprise et l'humanisme dont ses dirigeants étaient imprégnés.

J'étais rentré au conseil d'administration dans le collège des élus, à titre de représentant des communes propriétaires de village de vacances. Ayant mis fin à mon mandat de maire en mars 2001, je me retirais légalement du conseil

d'administration en souhaitant, en accord avec le président, que ce poste soit proposé au nouveau propriétaire du village de vacances de Saint-Jean, le président de la communauté de communes, Etienne Bied Charreton, afin que le flambeau puisse être transmis. Personnellement, je resterai membre du conseil d'administration en tant que "personne qualifiée" jusqu'en avril 2006, date à laquelle l'acte définitif de fusion entre VAL et VVF-village fut signé solennellement à Paris au siège de la Caisse des dépôts et consignations dont dépendait VVF à l'origine. Cette manifestation se termina par une croisière sur la Seine symbolisant ce nouveau départ.

### ***VALVVF : un choix pour l'avenir***

Ainsi, j'ai vu VAL se construire, se développer. J'ai vécu cette période de rapprochement entre les deux organisations pour se doter d'une structure à la dimension européenne devenue VALVVF, dont le siège reste celui de VAL à Clermont-Ferrand, avec une capacité qui est passée de trente-cinq à cent villages de vacances, soit plus de 30 000 lits.

Je souhaite que l'esprit qui a animé VAL pendant plus de trente-cinq ans soit aussi celui de la nouvelle organisation. J'ai souvent fait le rapprochement entre mon engagement professionnel dans les organisations agricoles où nous avons fait le choix d'une action solidaire conciliant l'efficacité économique et la responsabilité des hommes, dans la coopération et le mutualisme, à l'encontre du modèle capitaliste et du système collectiviste, et l'esprit dans lequel nous avons pu travailler à VAL. La motivation première de VAL n'était pas la logique du profit mais la qualité de l'accueil dans les installations et la solidarité avec les communes qui nous confiaient la gestion de leurs équipements pour l'animation et la revitalisation de leur pays. VAL était dirigé bénévolement par un conseil d'administration composé de représentants de collectivités propriétaires et de vacanciers, associé à un personnel compétent et dévoué, qui avaient fait le choix d'oeuvrer pour le développement de cette région du Massif central avec la promotion du tourisme social.

Il faut, bien entendu, adapter les structures à l'évolution de l'environnement, et les regroupements sont naturellement nécessaires pour faire face au contexte de plus en plus concurrentiel de notre économie. Mais le risque existe, dans le tourisme social comme dans l'agriculture, d'y "perdre son âme" lorsque le poids de la "technostructure" prend le pas sur l'éthique de départ. La lourde tâche d'un conseil d'administration est de répondre aux exigences de formation et de compétence que suppose une telle responsabilité de contrôle et d'orientation permettant de rester fidèle à la voie tracée jusqu'ici.

## **La création d'ELUVAL**

Après la mise en route de VAL, s'est posé le problème d'une association des communes et des collectivités propriétaires de villages de vacances regroupées dans une même organisation. Ces communes avaient besoin d'une représentation officielle pour promouvoir une véritable politique de tourisme social. J'ai été président fondateur de cette association que nous avons appelée ELUVAL à l'issue de l'assemblée générale constitutive rassemblant une vingtaine de maires concernés et qui s'est tenue à Brioude en Haute-Loire, en 1991. Une responsabilité que j'ai assumée jusqu'au printemps 2001.

Nos interventions ont porté sur des domaines aussi divers que le financement de l'entretien et des rénovations des villages de vacances, l'établissement du calendrier scolaire qui conditionnait le départ des familles en vacances et donc la durée du remplissage de nos installations, la fiscalisation des associations dans les années 1998-1999 qui a fait peser une grande inquiétude sur la pérennisation du tourisme social par le risque d'un alignement sur le tourisme du littoral et des grandes stations à but lucratif où s'investissent les capitaux privés, l'encouragement des communes d'accueil à maintenir un environnement de qualité.

## **La mise en œuvre d'un chantier**

Après avoir évoqué mon expérience à VAL et à ELUVAL, je veux maintenant reprendre le récit de l'implantation du village de vacances sur ma commune, la seule réalisation de cette nature qui subsistera dans la Loire après l'expérience malheureuse de Chalmazel. Faut-il voir là la preuve que la volonté locale est un élément déterminant dans la réussite d'une telle opération ?

Au cours de l'été 1970, maintenant que nous avons l'accord de l'administration et que la perspective d'un plan de financement apparaît sérieusement, nous engageons l'étude complète du dossier. A partir de l'avant-projet que nous avons préparé avec VAL qui avait déterminé le cadre et la nature de l'opération, nous confions à la SOMIVAL les missions suivantes : préparation des dossiers pour l'administration, les demandes de subvention, le permis de construire, l'appel d'offres auprès des entreprises et le suivi du chantier. Les travaux commenceront au printemps 1972 avec, au départ, pour les travaux de terrassement, l'intervention d'une CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) que nous venions de créer avec les agriculteurs des monts du Forez. Ce sera un vaste chantier qui fut l'attraction des gens du pays pendant la construction. J'y consacrerai personnellement une partie des week-ends malgré la mission de maîtrise d'ouvrage confiée à la SOMIVAL qui était parfois défaillante. Mais je n'oublie pas surtout les nombreuses heures données par les agriculteurs avec leurs

tracteurs pour terminer le chantier et réaliser les espaces verts et les abords alors que nos fonds s'étaient épuisés !

### **Lorsque l'œuvre est accomplie<sup>5</sup>**

Ultime étape : l'ouverture du village ! Elle aura lieu avec l'arrivée des premiers vacanciers lors des vacances de Noël 1974, précédée quelques semaines avant par l'inauguration officielle avec la participation de nombreuses personnalités, dont le nouveau préfet qui avait succédé à Paul Camous, le commissaire à la rénovation rurale, les élus, le président de VAL, Benoît Ranchoux et le directeur général Gérard Bullat. Ce fut une belle journée qui consacrait l'aboutissement de plusieurs années de labeur, de ténacité, de volonté. Une journée qui compte dans une vie lorsque l'œuvre est accomplie !



**Inauguration du village de vacances, novembre 1974**

---

<sup>5</sup> Cf. les annexes 3 et 4.



**Charles Béraudier, président du conseil régional, inaugurant les travaux de rénovation et la centrale de chauffage à la sciure au village de vacances, 1983**



**Le village de vacances**

Comme, en permanence, nous avons porté le souci de l'information et de l'adhésion de la population locale à ce projet, nous avons aussi encouragé deux personnes de la commune, Jeanne Couzon et Thérèse Messant - devenue l'épouse de Paul Vial, l'un de mes adjoints à la mairie -, à faire une formation pour se préparer à cette nouvelle activité. Et c'est ainsi que Thérèse Messant - une fille de Saint-Jean, tout un symbole - sera la première directrice du village dès son ouverture après un stage de deux ans au centre de formation aux métiers du tourisme de l'AFRAT (Association de Formation des Ruraux aux métiers du Tourisme...), à Autrans près de Grenoble.

L'opération étant sur les rails, il fallait l'accompagner dans sa marche et dans sa gestion, en étroite liaison avec VAL qui en devenait le gestionnaire. La qualité de nos relations, dans le climat de confiance que j'ai décrit précédemment, a grandement servi l'intérêt de la commune. Au niveau du village lui-même, les trois directeurs qui se sont succédé ont été mes interlocuteurs privilégiés : Thérèse Messant, devenue madame Vial, Bernard Grand ensuite, puis Alain Petit pendant dix-sept années. La direction sera ensuite assurée par Guillaume Jean.



**Thérèse Vial lors de son départ à la retraite, avec Alain Petit**

## **Une juste reconnaissance**

La présence de ce pôle touristique imprimera sa marque dès le départ dans l'animation et la revitalisation de la commune. Des gens de tous les coins de France et d'ailleurs sont venus chez nous, ont découvert notre région et l'ont appréciée. Des échanges ont eu lieu entre citadins et ruraux, des relations et des liens d'amitié se sont créés entre gens du pays et vacanciers. Certains choisiront même Saint-Jean pour y aménager ou construire leur deuxième résidence.

Quant aux gens de Saint-Jean, qui se sont fortement investis dans ce projet, avec l'apport des terrains, le travail bénévole, l'appui moral, il y a eu pour eux un juste retour des choses qui leur a permis de bénéficier pendant plus de trente ans des activités du village, notamment de l'accès à la piscine. Une reconnaissance qui me paraissait légitime et équitable et que j'ai défendue tant que j'ai siégé au conseil de VAL, jusqu'en 2006.

A la suite du transfert de propriété à la communauté de communes, des pressions se sont exercées pour l'ouverture de la piscine du village au niveau du canton. Or, une telle extension n'était ni matériellement possible, ni moralement justifiée. Cette situation, avec la complexité de la législation, a conduit, en raison de l'ouverture de la piscine à l'ensemble des habitants du canton, à l'établissement de règles restrictives, éloignées de l'état d'esprit initial. L'accès des habitants de la commune à la piscine se trouve maintenant limité. Il y a là une certaine injustice à l'égard des gens de Saint-Jean, et un manquement à la parole donnée au départ.

Mais le rayonnement de cette réalisation dépasse de beaucoup le cadre communal sur le plan économique et social. Il faut rappeler en effet que l'équivalent de plus de dix emplois ont été créés, en temps complet ou en travail saisonnier, dont la plupart bénéficient aux gens du pays et qui permettent de distribuer une masse salariale non négligeable, à laquelle se sont ajoutés le règlement de travaux d'entretien aux artisans locaux, les dépenses des vacanciers auprès des services et des commerces du secteur. Le marché du samedi et les commerces de Noirétable en bénéficient largement, de même que le maintien d'une boulangerie-pâtisserie multiservices et d'une auberge sur la commune n'y est pas étranger.

## **Quand chaque partenaire assume ses responsabilités**

VAL a assumé parfaitement son rôle de gestionnaire dans le cadre d'un partenariat exemplaire avec la commune, en prenant en charge l'annuité des emprunts et les frais de fonctionnement et d'entretien courant. De son côté, la commune, fidèle à ses responsabilités de propriétaire, a porté constamment le souci de maintenir cet équipement à un bon niveau de qualité, répondant aux exigences d'un marché concurrentiel, par plusieurs programmes de rénovation à même de compléter et d'améliorer le fonctionnement et l'image de marque de ce

village. C'est ainsi qu'ont pu être réalisées progressivement, une salle polyvalente d'animation, l'installation en 1980 d'une centrale de chauffage à la sciure de bois avec réseau enterré, desservant l'ensemble des bâtiments et la piscine et remplaçant les convecteurs électriques du départ. Cet équipement, qui a fonctionné pendant dix-sept ans, se trouvait amorti lorsque, en 1977, s'est posé le problème d'un nouvel investissement pour changer la chaudière et la chaîne d'alimentation. Deux éléments nous conduiront alors à passer au fuel : la scierie de proximité qui alimentait la chaudière avait fermé ses portes, d'autre part le prix des carburants restait attractif. C'est seulement à partir de 2004-2005 que cette question se reposera.

D'autres rénovations concerneront la pose de tuiles sur l'ensemble des toitures en remplacement du bardeau canadien d'origine qui se dégradait, le réaménagement et la couverture de la piscine, avec installation de hammam, jacouisi et salle de musculation, l'aménagement d'une salle de sports, la restructuration du pavillon central et la réhabilitation des gîtes.

A chacun de ces programmes, il a fallu reprendre le bâton de pèlerin, préparer des dossiers, les défendre auprès des éventuels financeurs, qu'il s'agisse du département, de la région, de l'Etat ou de l'Europe. Ces montages complexes de financements croisés qu'il fallait mettre en place sans jamais être sûr du résultat final, étaient parfois difficiles à vivre, avec quelques insomnies, lorsque les décisions tardaient à venir. Je dois dire que j'ai rencontré beaucoup de compréhension auprès de l'administration de ces diverses instances. Les relations que j'ai nouées dans le cadre de mes fonctions dans les organisations agricoles de même que durant mon mandat de conseiller régional Rhône-Alpes à Charbonnières m'ont beaucoup aidé dans mes démarches. J'ai pu en faire bénéficier ma commune, mais l'expression de cette solidarité, associée à une volonté locale qui a voulu prendre son destin en main, a porté ses fruits. Un nouveau programme de rénovation et de mise à niveau est en cours de réalisation par la communauté de communes des montagnes du haut Forez.

### **La transmission d'un patrimoine**

Alors que se profile la fin du 20<sup>e</sup> siècle, s'approche aussi le terme de mon sixième mandat à la mairie. Je réfléchis à ma succession. En plein accord avec mon épouse, j'ai décidé de mettre fin à trente-six ans d'engagement municipal lors des élections de 2001. Je suis préoccupé par le poids de la charge à transmettre à mon successeur, à cause des réalisations qui ont été entreprises et notamment d'un équipement lourd comme le village de vacances. Mais la création de la communauté de communes en 1977, avec dans ses compétences la promotion du tourisme sur le secteur, m'apparaît comme un support sérieux capable d'assurer la pérennité de ce patrimoine. De part et d'autre fut acceptée la proposition d'un transfert de propriété. Cette opération permettait ainsi de soulager la tâche d'un

futur maire et l'arrivée du nouveau président de la communauté de communes, Etienne Bied Charreton, qui avait pris ma succession au conseil d'administration de VAL, garantira la bonne fin de cette opération.

### **Quand une école se transforme en auberge**

Parallèlement à la réalisation du village de vacances, un autre projet était mis en chantier avec la création d'une auberge rurale. Nous voulions aussi maintenir un lieu d'accueil et d'animation au bourg.

Nous avons deux écoles sur la commune : l'école publique et l'école privée. Lorsque je suis arrivé à la mairie, on s'acheminait dans les deux cas vers la classe unique. Dans ces conditions et malgré toute la considération qu'il convenait de porter à tous ceux qui avaient œuvré pour son existence et son fonctionnement, le maintien de l'école privée - qui avait pourtant été mon école - ne me paraissait pas une bonne solution pour préparer l'avenir. Le statut de l'école publique permettait d'apporter plus facilement l'aide financière de l'Etat et de la commune nécessaire au bon fonctionnement de celle-ci. La présence d'un jeune ménage d'instituteurs très ouverts avait bien facilité les choses. Le regroupement de tous les enfants de la commune dans une même école avait pu se réaliser avec l'accord de l'ensemble des familles.

Les bâtiments de l'école privée se trouvaient désormais disponibles, il fallait leur donner une destination pour ne pas les laisser à l'abandon. Les propriétaires de ces locaux, qui avaient assuré la gestion de l'école, étaient en société immobilière. En faisaient partie, entre autres, Claude Coudour, Jean Villeneuve, Jean Prolange, Louis Laurent. Ils étaient ouverts au dialogue et aux propositions que nous pouvions faire.

La réflexion entreprise, en liaison avec la population de Saint-Jean, s'est concrétisée avec le projet d'aménagement d'une auberge rurale, un lieu convivial de rencontre où les gens du pays se retrouveraient autour d'un pot, d'un repas ou d'une fête de famille. Ce serait aussi un équipement complémentaire du village de vacances pour l'animation du bourg. La décision fut prise au cours d'une veillée de novembre 1971 où nous avons rassemblé plus de soixante personnes.

### ***Une auberge rurale gérée en coopérative***

Ce soir-là, il fut décidé de créer une coopérative sous forme de SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole) qui serait locataire de la société immobilière et dont Albert Bertrand sera le président fondateur. Nous n'avions pas un sou en poche, et tout était à faire pour transformer et rénover ce bâtiment, l'adapter à une nouvelle activité et l'équiper en matériels nécessaires au fonctionnement d'une auberge. Mais ce soir-là, nous nous sommes dit qu'en attendant de trouver de l'argent, nous avons nos bras et que nous pourrions entreprendre les travaux nécessaires à la réalisation de ce projet avec les moyens du bord : pelles, pioches,

marteaux, burins, brouettes, etc. Ainsi avons-nous organisé chaque week-end de cet hiver 1971-1972 des "corvées" avec toutes les bonnes volontés qui acceptaient de donner de leur temps sur ce chantier de l'amitié et de la solidarité, traduisant la volonté de toute une population de faire revivre leur commune et de préparer l'avenir. Notre première dépense fut l'achat d'un petit tonneau de vin pour nous permettre de partager le verre de l'amitié le soir après le travail, en organisant le programme du week-end suivant, avant de nous séparer.

Ce fut une expérience assez extraordinaire, dans une ambiance de chaleur humaine remarquable. Des centaines d'heures furent données bénévolement par les gens du pays. De telle sorte qu'avec l'emprunt que nous avons pu réaliser, cautionné par les membres de la coopérative, et les quelques aides que nous avons pu obtenir, le 24 juin 1972, le pari était gagné. Le jour de la fête patronale de la Saint-Jean - tout un symbole ! - l'auberge ouvrait ses portes avec une capacité de soixante couverts et quatre chambres d'hôtes aménagées.



**"Corvée" du chantier de l'auberge**



**Le verre de l'amitié**



**L'auberge rénovée (1972)**

Ce fut une grande fête avec la messe de la Saint-Jean, l'inauguration de l'auberge et, l'après-midi, le défilé de chars illustrant la légende du pic du Vimont. Cette journée avait été longuement préparée par les gens du pays. Il y eut beaucoup de monde, et de l'ambiance. La fête fut réussie !

### ***Hommage soit rendu à un homme !***

Je veux rendre ici un hommage appuyé à un homme dont le parcours a certainement surpris et provoqué beaucoup d'incompréhension parmi la population. Ce fut mon cas lors de son départ de Saint-Jean en 1982. L'homme, c'est Joseph Fayolle, notre curé, très apprécié dans la paroisse. Mais ses engagements temporels prendront le pas sur sa mission au sein de l'Eglise et le conduiront à faire un autre choix dans l'orientation de sa vie. Un choix qui lui appartient, mais qui ne peut pas nous faire oublier toute la générosité et le dévouement qui habitaient cet homme et la contribution qu'il a apportée aux actions que nous avons engagées pour l'animation et le développement de la commune. Il a donné le meilleur de lui-même. Il y aurait beaucoup d'autres noms à associer à cet hommage ; des hommes et des femmes ont donné bénévolement et sans compter leur temps et leur peine pour la cause commune. La meilleure façon de les honorer sera de maintenir cet équipement avec la vocation voulue par ses pionniers pour le conserver fidèlement dans le patrimoine communal.

Au départ, le fonctionnement et la gestion de l'auberge furent assurés bénévolement pendant plusieurs années par les membres de la coopérative et les gens du pays se relayant chaque week-end. Par la suite, il fut possible de rémunérer des personnes et d'ouvrir cette installation en permanence.

En 1985, la société immobilière, dont la coopérative constituée sous forme de SICA était locataire, cède la propriété des bâtiments à la commune. La SICA, qui avait assuré la transformation des locaux et la gestion de l'auberge depuis l'origine, transfère également son actif à la commune. Devenue propriétaire, la commune modifie le système de gestion en passant du statut de salarié au statut de gérant avec le recrutement de Jean et Odile Guichard, qui assureront également la cantine scolaire.

Au cours des années 1986-1987, un important programme de travaux et d'équipement sera entrepris dans les deux bâtiments pour rénover l'auberge et les chambres d'hôtes, en aménageant un petit magasin d'alimentation et un logement de fonction dans le bâtiment annexe. Il fallut de nouveau trouver les fonds nécessaires de 1 650 000 francs à la réalisation de cette opération. Cet ensemble fut confié aux gérants en place. L'expérience du magasin ne fut pas concluante ! Cette activité était-elle conciliable avec la gestion de l'auberge ? Les gérants étaient-ils vraiment motivés ? Le projet reposait pourtant sur une étude de la chambre de commerce ! Quoi qu'il en soit, le bâtiment en question a été restauré et aménagé. Il pourra servir à d'autres destinations.

## L'histoire d'une route

Le projet d'une liaison routière entre les deux communes de Saint-Jean-la-Vêtre et de La Chamba avait été évoqué à plusieurs reprises par mes prédécesseurs à la mairie, sans qu'aucune suite concrète ait pu lui être donnée. Outre l'intérêt de relier plus rapidement nos deux communes en diminuant la distance de moitié, les avantages de ce projet me parurent encore plus évidents avec l'implantation de deux pôles touristiques : le village de vacances à Saint-Jean et le site du col de La Loge à La Chamba. Un autre élément me paraissait plaider en faveur de ce projet : le désenclavement de tout un massif forestier représentant des centaines d'hectares. La disparition progressive des bœufs pour le débardage des bois rendait l'accès de ce massif inadaptable aux tracteurs et à la mécanisation.

C'est ainsi que nous avons analysé la situation au cours des années 1975-1976 et que nous décidions de reprendre l'étude de ce projet, dont l'objectif était de tailler une route sur cinq kilomètres en pleine forêt. Le pari était audacieux car le tracé concernait 102 propriétaires, dont 95 sur la commune de Saint-Jean ! Convaincre 102 propriétaires forestiers de nous céder le passage sur leur parcelle au prix de 0,65 francs le m<sup>2</sup> (0,10 euros) pouvait relever de l'utopie ! Avec mon collègue de La Chamba, André Bartholin, nous avons pris en charge les propriétaires de chacune de nos communes respectives.

Au cours de l'hiver, j'ai donc contacté les 95 propriétaires concernés sur ma commune, leur rendant visite le soir après mon travail. Auprès de la plupart d'entre eux je trouvais beaucoup de compréhension. Quelques cas seront plus difficiles à résoudre, notamment avec le propriétaire de l'ancienne ferme de Jappelou, qui habitait Trévoux dans l'Ain. Il était parmi les plus favorisés par le projet, puisqu'il desservait 14 ha de forêt. Mais j'ai dû me rendre à cinq reprises à son domicile, je parcourais chaque fois plus de 150 kilomètres, pour rien ou pour m'entendre dire :

- Il faut que je réfléchisse ! Vous devriez modifier le tracé !... Ma femme n'en dort plus la nuit ! etc.

Chaque fois je repartais en proposant un prochain rendez-vous. Ce n'est qu'au terme de ma cinquième visite que je suis revenu avec une promesse de vente. Incontestablement, cela fait partie de ces circonstances où on s'interroge sur les limites à mettre à son action, quand on engage ainsi la vie de sa famille.

A côté de cette péripétie, j'ai pu mettre en parallèle les contacts que j'ai eus avec de nombreux petits propriétaires, auxquels j'expliquais que le projet valorisait leur parcelle.

- Peut-être, me répondaient-ils, mais vous nous en prenez presque la moitié ! Mais il faut bien que la route se fasse... Et ils me donnaient leur accord.

## *Le conseil général dans le coup*

Ce fut un travail de titan, mais au printemps 1978, avec mon collègue André Bartholin, nous étions très contents d'avoir pu obtenir l'accord de tous les propriétaires sans aucun recours à l'expropriation. Une étape importante était franchie, le projet devenait crédible. Restait le problème du financement et de la maîtrise d'ouvrage ! Il me paraissait difficile de faire supporter cette nouvelle charge à la commune, alors que nous avons déjà plusieurs projets dans les cartons : réserves foncières à prévoir, lotissement, zone artisanale, transfert de la mairie et réorganisation des bâtiments communaux pour la mairie, l'école et la poste, illumination du clocher et réaménagement du bourg. Sans compter le village de vacances qu'il fallait assumer.

J'avais tenu au courant de ce projet Claude Mont, notre conseiller général. Je lui suggérais d'étudier un montage qui permette de classer cette nouvelle route dans la voirie départementale. Il m'avait donné son accord de principe, tout en mesurant la difficulté de faire accepter l'opération par l'assemblée départementale, réticente pour de nouveaux classements. Ensemble nous sommes allés rencontrer le président du conseil général de l'époque, Lucien Neuwirth, pour lui faire part de cette proposition où le département prendrait en charge la construction et l'entretien futur de cet ouvrage. En contrepartie, la commune s'engageait à régler la question foncière en achetant les terrains nécessaires à l'emprise du tracé. L'engagement de la commune fut bien perçu par le président et, avec le soutien de Claude Mont, qui était également vice-président, l'accord fut conclu.

Dès lors, les différentes phases de ce projet pouvaient être mises en œuvre avec l'intervention d'un géomètre, la réalisation des promesses de vente pour les terrains, la coupe et l'enlèvement des bois et la construction de la route. Toutes ces opérations demanderont bien sûr un certain temps. L'inauguration eut lieu par un beau dimanche de printemps 1982 en présence du préfet, de Claude Mont représentant le conseil général, Guy Poirieux, président de SEMAFOR. Tout ce beau monde avait pris place dans la calèche tirée par les chevaux d'André Villeneuve pour parcourir les cinq kilomètres de la nouvelle route, depuis Pragnot où fut coupé le ruban jusqu'au chalet du col de La Loge, où avait lieu le rassemblement final, organisé par le maire de La Chamba, André Bartholin, pour le vin d'honneur et les discours d'usage.

Dès sa création, l'utilité et l'intérêt de cette nouvelle route furent démontrés avec les conséquences de la tempête de 1982 qui avait abattu des quantités importantes de bois qu'il fallait sortir et transporter dans les scieries. Sans la route une partie de ces bois n'aurait pas trouvé preneur et n'aurait pu être exploitée. Aujourd'hui, cette route permet, entre autres, l'organisation du ramassage scolaire des enfants de La Chambonnie et de La Chamba vers l'école de Saint-Jean-la-Vêtre.

## **Effervescence autour d'un bistrot**

Le village de Saint-Jean-la-Vêtre plonge ses racines dans des origines médiévales. Il convenait donc de lui donner une image adaptée à notre temps. Plusieurs programmes successifs ont été entrepris à cet effet, avec notamment un important chantier de requalification du bourg. Au départ, l'achèvement du réseau d'égout du fond du bourg et la création d'une station d'épuration sous forme de lagunes. Ensuite le remplacement des réseaux d'eau et d'assainissement, l'enfouissement des lignes d'électricité et de téléphone, la rénovation complète de l'éclairage public, la création de trottoirs et de parkings, l'aménagement des rues et des places publiques. Tous ces travaux seront réalisés en concertation avec le programme de restructuration et de mise hors gel de la route départementale n° 21 qui traverse le bourg. La rénovation de cette route a été faite depuis la RN 89 jusqu'au hameau de Ventuel. Elle fut classée ensuite route prioritaire, ce qui lui assura un bon déneigement.

La réalisation de ce programme comportait l'achat d'un bâtiment en très mauvais état, situé près de la place principale, et que nous destinions à la démolition en raison de sa situation et de sa vétusté. Ce projet souleva une mini tempête auprès d'une partie de la population, parce que ce bâtiment abritait un ancien café qui rappelait de nombreux souvenirs à beaucoup de gens. Nous partageons cet attachement sentimental, ayant tous connu durant notre jeunesse l'accueil sympathique "chez la Marie Bussery", et nous en gardions la mémoire. Mais l'avenir ne se construit pas sur des regrets ou des nostalgies. Un bâtiment qui n'intéresse personne et qui se dégrade près d'une place publique ne donne pas une bonne image du village. En dépit de cette effervescence, nous avons donc procédé à la démolition qui permettait de donner de l'espace au centre du bourg et de créer des places de parking supplémentaires. Je pense qu'aujourd'hui peu de gens regrettent cette opération.

Toujours au centre du bourg, la commune a acheté un autre ancien café où elle a aménagé une salle de réunions avec l'équipement nécessaire en tables, chaises, projecteur et tableau, ainsi qu'un studio pour la location. Enfin, en 1988, pour projeter la lumière d'espoir de notre village jusque dans la nuit, nous avons illuminé notre clocher sur ses quatre faces, après l'avoir restauré et électrifié les cloches. Le total des programmes engagés sur cinq ans pour la rénovation de notre bourg et de son équipement se situe autour d'un million d'euros.

## **Une nouvelle cité administrative !**

Lorsque je suis arrivé à la mairie, les services municipaux étaient dispersés dans deux corps de bâtiment : dans l'un, un local sommaire qui servait de mairie, avec le poêle qui commençait à chauffer quand on partait, sans eau, sans sanitaire, ni téléphone, avec une salle de classe, la cantine scolaire, des WC au fond de la

cour, le tout dans les mêmes conditions de vétusté ! Dans l'autre bâtiment, se trouvaient la deuxième classe d'école, le logement des instituteurs et le bureau de poste.

Cette situation était totalement irrationnelle, sans aucun confort. Un regroupement de l'ensemble des services s'imposait donc. Nous avons engagé de gros travaux dans le deuxième bâtiment pour le rénover entièrement et y installer les éléments de confort nécessaires : chauffage central, sanitaires, téléphone, à tous les niveaux. Nous avons pu ensuite installer correctement notre "cité administrative" avec les bureaux de la mairie, la poste, les deux salles de classe et une salle de gymnastique pour l'école, ainsi que le logement des instituteurs. Toutes les personnes concernées, élus et employés, ont pu apprécier le changement radical des conditions de travail dans ces nouveaux locaux.



**Suzanne Bouteille, secrétaire de mairie, fidèle collaboratrice qui, pendant de nombreuses années, a assuré la permanence du dimanche matin, avec le maire et les adjoints**

## SEMAFOR, l'identité d'un pays

Tout au long des années 1960-1970, les cervelles se sont beaucoup "frottées", selon l'expression de Paul Bouchet, l'artisan infatigable de la merveilleuse histoire de Goutelas<sup>6</sup>.

Je me suis trouvé parfois, comme tant d'autres, avec une pelle et une pioche dans les mains, sur ce chantier du "défi contre le désespoir". C'était le chantier du bouillonnement des idées, du brassage des cultures, des échanges et des confrontations entre intellectuels, ouvriers et paysans. J'y ai affirmé pour moi la conviction que l'avenir appartient à ceux qui croient en l'HOMME, et qui ont des projets avec la volonté de retrousser les manches.

Au-delà du sauvetage des vieilles pierres, Goutelas fut le berceau de nombreuses initiatives qui ont marqué cette région du Forez. SEMAFOR est un enfant de Goutelas ! En octobre 1971, après le renouvellement des conseils municipaux, une commission "collectivités locales" est créée à Goutelas, à laquelle participe Guy Poirieux, jeune et nouveau maire de Montbrison. C'est à partir de cette réflexion, axée au départ sur le développement touristique de la région, que naîtra SEMAFOR, dont les premières réalisations concerneront effectivement ce secteur d'activité : installation de tables de pique-nique dans chaque commune, création de terrains de tennis, projet du col de la Loge, etc.

Le col de La Loge fut en effet l'une des premières opérations réalisées par SEMAFOR. Situé aux confins de quatre communes - La Chamba, La Chambonnie, Jeansagnère et Saint-Jean-la-Vêtre -, ce projet répondait à la volonté des élus locaux de dynamiser ce secteur du haut Forez avec l'implantation, proche du village de vacances de Saint-Jean, d'un chalet d'accueil, de restauration et d'hébergement ainsi que le développement d'activités telles que le ski nordique, le cheval et la découverte de la nature.

La gestion de cet ensemble avait été confiée à SEMAFOR en ce qui concerne le chalet et au syndicat intercommunal que nous avons créé autour du maire de La Chamba avec les quatre communes concernées en ce qui concerne le ski de fond et diverses activités. Cette gestion a connu des fortunes diverses, étroitement dépendantes de la neige. Les hivers avec un bon enneigement ont toujours donné des résultats satisfaisants. Les autres activités représentent un apport non négligeable, notamment pour l'été et l'intersaison, mais ne parviennent que difficilement à compenser le manque d'enneigement de certains autres hivers dans le résultat d'un exercice. Malgré ces difficultés, la présence d'un tel équipement a sa place dans l'aménagement du canton.

---

<sup>6</sup> Cf. Damon Maurice, *Goutelas par lui-même. Mémoire intime d'une renaissance*, éd. Presses universitaires de Saint-Etienne, 2006.

Cf. Annexes 5 et 6, articles de Robert Duclos et de Jean La Vêtre.

Avec la disparition de SEMAFOR, la propriété du site du col de La Loge a été transférée à la communauté de communes, qui a recruté un gérant pour le fonctionnement du chalet, et qui assure la gestion directe de l'activité de ski de fond.

### *L'expression d'une réelle solidarité*

Nous avons constitué SEMAFOR sous la forme d'une société d'économie mixte, permettant la participation, aux côtés des élus, des représentants des secteurs économiques et du milieu associatif : chambres consulaires, Crédit agricole, Caisse d'épargne, associations du tourisme, Espace-Lignon-Forez. Animée par un véritable esprit de solidarité voulu par son président-fondateur, le docteur Guy Poirieux, SEMAFOR a toujours fonctionné selon le principe suivant : une commune, une voix, alors que la cotisation était proportionnelle au nombre d'habitants pour chaque commune. Autrement dit, la plus petite commune avait le même poids et la même représentation à l'assemblée générale que la plus grosse, en l'occurrence Montbrison, dont la cotisation était plus de cent fois supérieure. Soixante-huit communes de la plaine et des monts du Forez adhéreront dès le départ en 1974, à la création de SEMAFOR. J'en ai été vice-président.

SEMAFOR a drainé un volume important de crédits sur la région, en provenance du département, de la région, de l'Etat et de l'Europe, qui ont été investis dans les communes rurales au travers des contrats de pays, des programmes d'habitat, des plans de développement, du contrat de pays d'art et d'histoire, du contrat "rivière", etc.

### *Des maires foréziens à l'Elysée*

L'action de SEMAFOR a souvent été citée en exemple sur le plan national. Nous avons signé avec l'Etat le premier contrat de pays réalisé en France en 1978, où nous avons été reçus à l'Elysée par le président de la République Valéry Giscard d'Estaing.

La commune de Saint-Jean-la-Vêtre a bénéficié du soutien et de l'aide financière de SEMAFOR pour plusieurs de ses réalisations, telles que l'installation de tables de pique-nique, la création d'un court de tennis, la réalisation d'un programme de voirie avec des fonds européens, les rénovations du village de vacances, l'aménagement d'une zone artisanale, etc.

Avec une ville-centre comme Montbrison, SEMAFOR avait la capacité et la dimension d'un PAYS, capable de donner, dans le cadre de l'Europe, une identité réelle à cette région et où pouvait s'exercer une véritable solidarité. Il est certainement regrettable que deux propositions n'ont pas pu se réaliser : le projet d'un parc régional du Forez et la création d'une communauté de communes à la mesure de ce pays ; celle-ci aurait donné une autre dimension à la coopération intercommunale. Trop limitée dans le cadre des cantons, elle aurait permis aux communes, tout en conservant leur identité, de jouer pleinement leur rôle de

proximité. Alors que la situation actuelle est ambiguë : elle conduit à la multiplication des structures qui se superposent et, par voie de conséquence, à celle des réunions pour les élus locaux. Elle aboutira à terme pour les communes à une situation de totale dépendance.

SEMAFOR a cessé d'exister en 2002. Malgré l'esprit d'ouverture de son président, Philippe Weyne, des raisons bassement politiques et un manque de maîtrise de la gestion sont pour une part à l'origine de cette disparition. C'est un véritable gâchis ! Il était possible d'adapter SEMAFOR, sous une autre forme juridique, à cette nouvelle mission.

### **Toujours un dossier d'avance**

D'autres réalisations ont jalonné cette longue étape au service de la commune. Au début de mon mandat, j'ai encouragé le conseil municipal à faire des réserves foncières lorsque des opportunités se présentaient. Ainsi, la commune a pu acquérir, en plus des cinq hectares qui ont été nécessaires pour le village de vacances, plusieurs parcelles de terrain qui nous seront très utiles pour réaliser des projets ou pour faciliter des échanges. Nous avons pu ainsi viabiliser trois parcelles pour la construction : l'une pour la création d'une zone d'activités et l'implantation d'un premier atelier-relais ; les deux autres pour la construction de logements.

### ***Une politique du logement***

Lorsque nous avons commencé à percevoir les premiers effets sur la population des actions que nous avons entreprises, la mise en place d'une politique volontariste de logements nous est apparue nécessaire pour faciliter l'installation de personnes et de familles sur la commune. D'autant qu'elle conditionnait le maintien de notre école avec ses deux classes, auxquelles nous tenions particulièrement, tant la présence d'une école est un élément de vitalité et de liens sociaux dans une commune. Nous-mêmes avons mis beaucoup d'énergie dans cette perspective jusqu'à inscrire l'un de nos enfants au moment où la deuxième classe était menacée de fermeture avec vingt-deux élèves à la rentrée de 1973. Nous avons fait le pari de remonter la pente. Aujourd'hui, l'école compte une quarantaine d'élèves !

Le premier lotissement que nous avons mis en route, quant à lui, a permis de réaliser huit logements locatifs qui ont pratiquement toujours trouvé preneurs. Sur l'autre parcelle viabilisée, deux maisons individuelles ont été construites.

### ***Les ordures ménagères et l'environnement***

L'arrivée du village de vacances nous a conduits, dès 1974, à mettre en place le ramassage des ordures ménagères sur l'ensemble de la commune. Jusqu'ici, celles-ci étaient déposées en décharge sauvage au fond du bourg, à

proximité de notre rivière, la Vêtre : ce n'était pas très orthodoxe ! Nous avons organisé la première collecte dans le cadre d'une convention avec la commune de Noirétable grâce aux bonnes relations qui existaient entre nous, avec le premier adjoint Antonin Dussupt et le maire Claude Mont. Ce service s'est ensuite organisé sur le plan cantonal. Au niveau de la commune, nous avons mis en place des parcs à poubelles dans chaque hameau, équipés de conteneurs où les habitants peuvent déposer leurs déchets au moment qui leur convient, indépendamment du passage du camion.

### ***La voirie au rang des priorités***

Dans un autre domaine, et malgré les investissements lourds dans lesquels nous étions engagés, la voirie a fait l'objet d'un effort particulier. Nous sommes passés dès le début de la formule "bi-couche", dont la durée était limitée, au revêtement en "enrobé". Nous y avons consacré des crédits importants à travers plusieurs programmes qui ont permis de doter la commune d'une voirie de qualité et de longue durée. D'importants travaux de voirie et de pistes forestières ont été également réalisés, notamment à la suite de la grande tempête de 1982, qui sont venus parfaire la fonction de la nouvelle route qui traverse le massif.

### ***L'assainissement et ses contraintes***

Un autre problème a fait l'objet de nos préoccupations : l'assainissement des hameaux. Nous percevions que cette question se poserait avec acuité à l'avenir, compte tenu de l'évolution de l'opinion en matière d'environnement et des aspects réglementaires prévus par la loi sur l'eau, auxquels les zones rurales n'échapperaient pas. Dans cette perspective, nous avons mis en route dès 1997 les études de diagnostic et de zonage sur l'ensemble de la commune. Cinq hameaux ont été retenus pour faire l'objet d'assainissement collectif : le Phaux, les Huttes, le Bruchet, les Combes, le Cros et Ventuel. Sur ce programme, deux projets concernant les hameaux du Phaux et des Combes ont pu être réalisés avant la fin de mon mandat. Les nouvelles directives mises en place récemment vont dans le sens que nous avions pressenti ; les communes et les particuliers seront affrontés à des difficultés d'application pour les habitations non reliées à des réseaux collectifs.

### ***Une nouvelle salle des fêtes...***

L'un de nos derniers projets fut la réalisation de la salle des fêtes. Ce projet, nous l'avions dans nos cartons, mais nous l'avions différé quelque peu en raison des charges d'investissement que nous avions à assumer. A cet effet, nous avons gardé en réserve les anciens bâtiments de la mairie, de l'école et de la cantine, qui ont été totalement transformés et rénovés, comprenant une salle sonorisée capable d'accueillir des réunions, des conférences, des fêtes de famille, avec une capacité de cent vingt couverts, des sanitaires, un bar et une cuisine

entièrement équipée en vaisselle et matériel adapté. Une surface de 50 m<sup>2</sup> sur dalle en étage reste disponible pour une destination à définir et un aménagement futur. Ce fut un grand projet dont le coût s'est situé à 220 000 euros.

*...mais aussi d'autres réalisations*

Je pourrais citer d'autres opérations qui ont pu aboutir au cours de ces mandats successifs, telles que les travaux de rénovation de la chapelle des Anges grâce à l'action volontaire et dévouée de Joseph Fayolle et aux corvées organisées avec tous les membres du conseil municipal pour la restauration de la toiture et l'aménagement du chemin d'accès. Egalement l'agrandissement du cimetière, dans un contexte difficile d'expropriation, le défrichage de certains terrains et leur mise en culture avec des fonds européens, la réglementation des boisements, dont les excès ont souvent fermé nos paysages et handicapé l'agriculture, l'installation d'un relais de télévision, avec le problème récurrent du foncier, l'aménagement d'une cour engazonnée pour l'école avec une clôture spéciale, etc. Des actions qui n'ont rien d'exceptionnel, et qui font normalement partie des préoccupations de tout conseil municipal. Notre seul mérite est d'avoir été parfois précurseurs dans certains domaines.



**Une bergère et son troupeau à la chapelle des Anges, madame Alice Combe, épouse Pie**

Pour toutes ces réalisations, il a fallu trouver beaucoup de financements extérieurs. Nos modestes ressources municipales n'auraient jamais permis d'entreprendre de tels projets. C'est grâce à la solidarité du département, de la région, de l'Etat et de l'Europe que ces engagements ont été possibles. Mais nous avons dû aussi prendre des risques, avec un taux d'endettement bien supérieur à la moyenne des communes de même catégorie, qu'il a fallu gérer pendant plus d'une vingtaine d'années ; une situation que nous avons pu ramener à un niveau plus normal avant de passer le relais à la nouvelle équipe en 2001.

### ***L'information : une tâche importante***

Dans l'action, j'ai appris que la vie est un combat, que rien n'est acquis d'avance, mais que la volonté des hommes peut transformer les situations. Cette affirmation a ses exigences : pour adhérer à des projets, pour se projeter dans l'avenir, les membres d'une équipe ont besoin d'en comprendre le sens et la portée.

Dans ma fonction de maire, j'ai accordé beaucoup d'importance à l'information de l'équipe municipale, de façon à ce que les décisions soient prises en connaissance de cause, en prenant du temps pour préparer les réunions, utilisant le rétroprojecteur pour présenter les budgets afin de rendre plus compréhensibles ces documents importants qu'une simple présentation administrative rend parfois opaque. De même, j'accordais une attention particulière à la rédaction des comptes rendus des réunions et des délibérations afin que l'esprit soit bien traduit et que l'on puisse s'y référer. Chaque année, j'adressais un message aux habitants de la commune pour faire le point de l'action entreprise, présenter les projets futurs et traduire l'esprit et la philosophie de notre action.

### ***Faire des choix, c'est accepter la critique***

Le bilan d'une action est toujours sujet à caution. Y compris lorsque les choix sont faits dans le désintéressement le plus total, leurs auteurs doivent malgré tout accepter la critique et ne pas se laisser aller à l'autosatisfaction alors que d'autres priorités auraient pu être retenues. Dans le domaine du patrimoine communal, par exemple, notre église, dont les origines remontent au seizième siècle, aurait justifié un programme de rénovation intérieure ; nous n'avons pas eu l'audace de le réaliser.

Il faut surtout dire que ce qui a été fait est le fruit du travail des équipes qui se sont succédé, et je veux rendre ici hommage à mon prédécesseur, mon ami Jean Godard, qui nous a quittés bien trop tôt, et aux adjoints de la première heure : Claude Coudour, Paul Vial et Albert Bertrand. Ils ont été dès le départ des compagnons de route et des conseillers précieux et solidaires, ils m'ont apporté un soutien que je n'oublie pas.

### ***Les mères de familles nombreuses à l'honneur***

Au cours de ces longues années, j'ai connu bien des manifestations officielles : inaugurations, décorations, réceptions... J'ai été en contact avec des personnalités très diverses au niveau des élus et de l'administration ; certains sont devenus des amis. Je songe, parmi d'autres, à Raoul Castex, ancien directeur départemental de l'agriculture et à son épouse, aux repas que nous avons partagés avec mon épouse à l'invitation de certains préfet et sous-préfet.

Mais, au fond de moi, c'est encore avec les miens, avec les gens de mon village que je me sentais le mieux. Je songe en particulier à cette journée que je partageais fidèlement depuis 1971 avec les anciens de la commune lors du repas annuel organisé en leur honneur. Je pense aussi aux amis Jean Godard et Jean Messant, que nous avons décorés de la médaille régionale, départementale et communale en 1973. Je garde également un souvenir ému du 10 juillet 1983 où, avec Guy Poirieux, nous avons rendu hommage à cinq mères de famille nombreuses de Saint-Jean en leur remettant la médaille de la Famille française.

## De bons moments dans ma vie de maire



Avec la jeunesse du pays, 1971



Jean Messant et Jean Godard avec leurs épouses et leurs mamans,  
lors de la remise d'une décoration, 1973



### St-Jean-la-Vêtre

C'était le 10 juillet dernier, en présence de la municipalité, des membres du bureau d'Aide sociale, des familles et de nombreux amis, le docteur Poirieux, vice-président du Conseil général, maire de Montbrison, était avec son épouse, l'hôte de la communauté de St-Jean et surtout remettait, à titre de père de famille nombreuse, la médaille de la famille française à cinq mamans de la commune.

Après la messe très vivante célébrée par le père Pénélon à l'intention de la famille, le rendez-vous était donné dans la cour de l'auberge à l'ombre des tilleuls pour la cérémonie officielle, toute remplie à la fois de simplicité et d'émotion.

Prenant la parole après l'allocution du maire, le docteur Poirieux, dans un langage de grande simplicité, mais aussi avec une chaleur humaine profonde, communiqua sa foi et ses convictions dans les valeurs essentielles dont les mamans et la famille sont les garants et sans lesquelles il n'y a pas de société capable d'apporter aux femmes et aux

hommes de notre temps l'épanouissement sur lequel se fonde la grandeur humaine.

Pour les mamans, Guy Poirieux évoquera entre autres cette « folle » vocation de mère de famille : tout donner dans la tendresse et l'amour, sans jamais rien attendre de retour !

Pour les familles : cellules de base de la société, berceau de l'apprentissage de la vie, lieu d'amour par excellence, où la réconciliation des générations demeure éternellement possible.

Aux jeunes : ne vous découragez pas, même en face parfois des incompréhensions des adultes que nous sommes, ou du comportement de certaines minorités, soyez des garçons et des filles de dialogue, proclamez votre idéal. Nous avons besoin de votre message pour bâtir tous ensemble un monde meilleur.

L'ombre des tilleuls avait tourné, mais le verre de l'amitié était là pour poursuivre le dialogue et marquer cet événement que d'autres mamans tout aussi méritantes nous permettront de renouveler un jour.

### Guy Poirieux remet la décoration à madame Irma Cornet, 1983



**Cinq mères de familles nombreuses à l'honneur : Irma Cornet, Marthe Bessaire, Marie-Louise Baugros, Germaine Laurent, Thérèse Couzon, 1983**



**La journée annuelle des anciens, au village de vacances, 1984**

## **L'expérience du conseil régional**

J'ai exercé un premier mandat au conseil régional, nommé par le préfet de région dans le collège des maires. J'y 'ai fait l'expérience du régime d'assemblée avec une majorité et une opposition, où l'on se trouve parfois en contradiction avec ses propres convictions, et la nécessaire solidarité d'un groupe politique. Mais ce mode de fonctionnement est la base de notre système démocratique et il n'y a pas d'efficacité dans l'action si, préférant rester isolé, on refuse tout compromis.

Le rôle de la région dans le développement économique d'un territoire et de ses infrastructures est déterminant. Siégeant en tant que représentant des maires ruraux, j'ai pu défendre et contribuer à faire aboutir des projets concernant les communes rurales : équipements sportifs, salles des fêtes, aménagements touristiques, zones d'activité, etc. De même pour l'agriculture au sein de la commission agricole, avec le soutien à l'organisation et au développement de certaines productions, en particulier dans le cadre de la coopération.

En 1986, le mode de désignation des conseillers régionaux est modifié, avec le suffrage universel. Je suis candidat sur une liste de vingt-deux noms correspondant au nombre de sièges attribués au département de la Loire et conduite par le docteur Poirieux au titre de la majorité régionale de l'époque. Avec François Dubanchet et Guy Poirieux, nous menons une campagne active dans le Stéphanois et le Montbrisonnais où notre fils Olivier est aussi partie prenante. Avec l'ardeur de ses seize ans, il participe le soir aux opérations de collage d'affiches. Sur la liste, les premières places sont chères et, malgré le soutien de mes amis Guy Poirieux et François Dubanchet, je me trouve en onzième position seulement. Les prévisions demeurent cependant plutôt optimistes avec l'hypothèse d'une douzaine d'élus. Le résultat du 16 mars 1986 sera plus modeste pour notre liste qui devra se contenter de neuf postes. Ainsi prenait fin mon mandat de conseiller régional. Avec le scrutin de liste, il suffit d'être bien placé pour être élu.

## **Quel peut-être l'intérêt du passé ?**

Au terme de ces quelques pages où j'ai tenté de relire ma vie, en entrant parfois dans le domaine de la vie privée, je me suis demandé quel intérêt pourrait y trouver le lecteur. Le passé ne me paraît plus beaucoup servir de référence dans un monde en plein bouleversement où l'événement nouveau chasse le précédent en permanence. Les repères sont de moins en moins visibles, à tel point que la société est obligée de mettre en place des comités d'éthique pour limiter les effets de cet emballement. Dans ce contexte, le passé est un matériau étrange pour celui qui ne l'a pas vécu. Et pourtant, peut-on comprendre le présent et croire en l'avenir si l'on ne connaît pas ce qui s'est passé avant nous ?

J'ai écrit ces quelques lignes en songeant plus particulièrement à ma famille, à laquelle je suis tellement redevable. Sans elle, je n'aurais pu m'engager à ce point dans ma commune, ni choisir des conditions de vie hors des normes véhiculées par la société de consommation. Faire la valise chaque semaine avec cinq enfants pour la même destination pendant des années n'était pas de tout repos pour une mère de famille. Nos enfants ont partagé ce choix à des degrés divers, mais ils ont gardé un attachement à ce coin de terre du haut Forez où ils ont connu la vie d'un village et la joie de retrouver des grands-parents et de leur rendre service ; mais aussi le sens de l'effort et la valeur du travail en se payant eux-mêmes leur premier vélo avec le produit de la cueillette des myrtilles et des heures en scierie. Il est certain qu'à certains moments nos conditions de vie ont pu leur paraître lourdes à porter, mais je crois malgré tout qu'une certaine complicité a existé entre nous, fondée sur le sens de nos engagements.



**Avec nos cinq enfants : Olivier, Marc, Bruno,  
Agnès et François-Emmanuel, 2002**

Aujourd'hui, tous ont quitté le nid familial pour fonder leur propre famille : Nadine et Bruno avec Maëlys et Ségolène ; Agnès et Jean-Luc avec Léa et Simon ; Bénédicte et François-Emmanuel avec Coline, Martin et Matthieu ; Marion et Marc avec Mathilde, Alice, et Paul, le tout dernier-né ; Florence et Olivier avec Thomas et Eva. L'un de mes plus grands moments dans l'exercice de ma fonction de maire aura été de célébrer le mariage de chacun de nos enfants. J'ai présidé beaucoup d'autres cérémonies de cette nature, mais de celles-là je garde un souvenir ému.

En couple, chacun de nos enfants a fait son propre choix. Le leur. En toute liberté, et que nous respectons, bien entendu. Avec la chance de partager des valeurs qui nous paraissent essentielles et qui nous sont communes : la famille, le respect des différences, l'engagement au service des autres, la foi...



**Un rassemblement familial, 2003**



**Nos dix petits-enfants lors du baptême de Thomas et Eva, avec leurs parents, Florence et Olivier, à Noël 2006, avant l'arrivée de Mathieu et Paul en 2007**

C'est maintenant difficile de rassembler tout le monde. Certains de nos enfants sont partis à la découverte d'autres pays et nous ont donné l'occasion de les rejoindre de l'autre côté de l'Atlantique, au Canada puis aux Etats-Unis. Mais depuis quelques années, nous avons tenté une autre aventure, celle d'amener nos huit premiers petits-enfants - les autres sont encore trop petits- pour une semaine de vacances. C'est vraiment une très bonne expérience pour nos petits-enfants et pour nous-mêmes, qui se termine, lors du dernier repas, par un petit discours de remerciement de la part de nos grandes filles de 15 ans, Léa et Maëlys, qui nous touche beaucoup.



**Au sommet du Puy Marie, dans le Cantal, août 2007**

Je ne peux pas parler de notre famille sans évoquer la place et le rôle remarquables qu'y a tenu mon épouse. Elle qui, un jour, a quitté son beau pays savoyard pour venir partager une autre vie dans le Forez, a été une maman précieuse pour nos enfants, avec un mari et un père souvent un peu trop absorbé par ses dossiers et ses réunions. Par la qualité de sa présence, de sa relation avec eux et ses capacités d'écoute, elle a su les aider à devenir progressivement des êtres responsables de leur vie et de leurs actes.

Aussi, Denise a été constamment à mes côtés tout au long de ce parcours, assumant courageusement les conséquences familiales de mes engagements. Elle m'a attendu bien souvent, m'a soutenu dans les moments de doute, d'incertitude, de découragement et de dépression. Elle m'a aidé à reprendre la route, en ayant elle-même sa part d'engagement dans divers domaines : scolaire, catéchèse, alphabétisation. Mais aussi chez les compagnons d'Emmaüs, dans la création et le fonctionnement du centre social de La Talaudière et dans l'équipe paroissiale de notre secteur du haut Forez.



**Les Combes, notre chaumière**

### **Là-haut sur la colline, des lumières qui brillent depuis plus de trente ans**

En cette soirée de juillet 2007 où l'été peine à trouver ses repères, j'ai ranimé la flamme de la cheminée de notre chaumière pour écrire, en compagnie de Denise, les dernières lignes de mon récit.

Cette chaumière que nous avons construite dans ce cher et vieux pays de Saint-Jean-la-Vêtre, ce coin de cheminée où nous avons passé tant de bons moments avec nos enfants, nos petits-enfants et de nombreux amis de passage, et d'où j'aperçois, là-haut sur la colline, les lumières du village de vacances qui brillent dans la nuit depuis plus de trente ans. Tout un symbole !

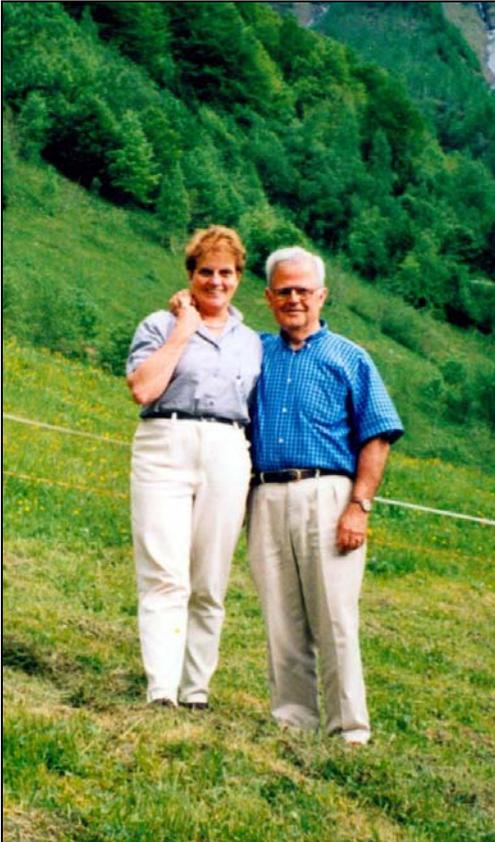
### **En guise de conclusion**

S'il fallait résumer ce qui, je crois, m'a permis de donner un sens à la vie, je citerais trois points forts :

- Tout d'abord la foi. Elle a fait partie de ma vie, de notre vie, pour Denise et moi. Nous avons essayé de nous inspirer de l'esprit de l'évangile. Certes avec

bien des faiblesses, mais le message reste notre référence, car il est pour nous porteur des vraies réponses aux questions posées à notre humanité.

Si j'ai souhaité intérieurement voir partager ce bonheur qu'apporte le message du Christ à tous ceux que j'ai rencontrés sur ma route, le choix de mes relations et notamment des personnes qui ont fait partie de mes équipes municipales n'a jamais été dicté par leurs convictions personnelles, que j'ai toujours respectées. J'ai d'ailleurs rencontré des femmes et des hommes dévoués aux qualités humaines incontestables. Je dis simplement que la foi a été pour moi une source d'espérance et de soutien dans laquelle j'ai puisé pour mon action et mes divers engagements.



**Quarante ans après...**

- Le deuxième point fort, c'est le couple que Denise et moi avons eu la chance de former dans la fidélité. Je lisais récemment dans une revue tout à fait recommandable un article qui avait pour titre : "Le couple parfait n'existe pas". Le nôtre non plus ! Parce que ce n'est pas toujours facile de cogérer la vie de tous les jours. Il faut s'enrichir des différences et avoir recours au pardon. Mais nous pouvons témoigner que c'est possible et que la fidélité n'est pas une histoire pour attardés, elle nous apparaît au contraire la source de la vraie liberté et du vrai bonheur.

- Le troisième point fort, c'est notre philosophie par rapport à la société de consommation dans laquelle nous sommes immergés. Conditionné par les media et la publicité dans tous les domaines, chacun, se sentant toujours plus insatisfait, est invité à consommer toujours davantage. Si un tel système fait tourner la machine économique, c'est au détriment des valeurs humaines et sociales.

Notre génération paysanne, parce qu'elle a connu des conditions de vie modestes voire difficiles, sait porter un regard critique sur les excès de la société de consommation ; mais c'est aussi pour cela qu'elle sait d'autant mieux apprécier les bienfaits de la modernité lorsqu'elle est mise au service de l'homme.

Pour conclure, je reprendrai ce que j'écrivais dans l'un des messages que j'adressais chaque fin d'année aux habitants de ma commune :

"La vie est pour une bonne part une question de volonté. A dire et à croire qu'il n'y a plus qu'à mourir, on meurt. C'est vrai pour un homme, c'est vrai pour une communauté. Des jeunes sont parfois vieux avant l'âge, et des personnes âgées témoignent aussi d'une extraordinaire volonté d'agir. L'essentiel n'est-il pas d'être en mouvement pour transformer progressivement les situations ?

J'ai eu la chance de connaître de l'intérieur ce beau métier de paysan. J'y ai appris qu'avant de récolter il fallait d'abord semer, et qu'après les semailles, il fallait beaucoup de patience, de ténacité et de labeur pour parvenir à la moisson. J'ai même appris qu'on ne récoltait pas toujours ce qu'on avait semé et que, parfois, il fallait recommencer mais que, pour cela, le printemps revient toujours."



**Le printemps revient toujours !**

## POST-FACE

En lisant ces pages de vie de Jean Chavaren, je retrouve, avec émotion, le parcours de tant de celles et ceux qui avaient vingt ans dans les années 50. Ce qui apparaît significatif, c'est que l'Action est efficace lorsqu'elle est celle d'Equipes.

Les jeunes lecteurs y puiseront, pour l'Action d'Aujourd'hui, de nouvelles certitudes, le courage d'Entreprendre, d'Agir en réponse aux doutes et espoirs de leur génération.

Je suis de ceux qui ont vécu cet événement rappelé en début de ce livre : le congrès national de la JAC/JACF au Parc des Princes à Paris en 1950.

Il fallait de l'audace et du courage, à cette époque, pour lancer ce défi de faire venir à Paris, du fond de leur campagne, jeunes paysans et paysannes.

Ils étaient 70 000 de toute la France, témoignage extraordinaire devant la population parisienne et les responsables nationaux représentant des jeunes paysans de plusieurs pays d'Europe. Comme aussi devant les responsables des mouvements d'Action catholique des autres milieux (ouvrier, étudiant, indépendant).

Ce Mouvement fut le creuset de futurs dirigeants qui ont prouvé que, par la volonté des hommes et, parce qu'ils "font Equipe" dans leur diversité, par-delà leurs divergences, ils peuvent "soulever des montagnes".

Que ces pages de vie ne paraissent pas une histoire ancienne, mais une histoire qui perdure.

Que leur lecture ne demeure pas celle d'Anciens (parfois nostalgiques), mais soit celle de ceux qui sont la jeunesse d'Aujourd'hui, c'est certainement ce que souhaitait Jean Chavaren en écrivant ces pages, c'est une "transmission" pour une Action d'Aujourd'hui.

Comme le disait Robert Rochefort, vice-président des Semaines sociales de France :

"La transmission, c'est l'adaptation à un présent et l'inscription dans un futur."

**Thérèse Debatisse**

Voici sacré François...  
 A la mairie de St Jean  
 Pendant fort longtemps  
 Ce fut sa passion  
 Chaque dimanche matin  
 Je a pris le même chemin  
 Voici sacré François  
 Je l'a épousé  
 Je l'a aimé  
 Sa chee commune  
 Dans le contrat une ambition  
 Alla de l'avant sans hésitation  
 Voici sacré François  
 Des idées mais des actions  
 Indéfectible, infatigable  
 Sans jamais se lasser  
 Sans le moindre trépas  
 Voici sacré François  
 Sans les projets qui déçoient  
 Qui laiment des traces  
 ineffaçables  
 Ça fait du bien  
 les joissits  
 les érections  
 Voici sacré François

Quand des soucis se présentent  
 les soucis qui se présentent  
 Ça peut faire mal  
 Quand ça nous pète  
 Je les rste de  
 Pour leur tent tête  
 Voici sacré François  
 Ça a pour nous défini le temps  
 En regardant  
 la né en face  
 Puis de seimeent  
 s'en st alle dans le printemps  
 Voici sacré François  
 Ten, nous s'en le nous stait pour  
 Pour de son pour  
 C'étaient toute parole  
 Et tout de la haut  
 Nos temps pour  
 ont pour de ton  
 Et nous tous des amis  
 Vos coeurs sont ronds  
 d'une amitié indéfectible  
 Voici sacré François

Roger CHAVAREN  
 le 16-11-02  
 Roger  
 le 16-11-02

## Saint-Jean-la-Vêtre, un village comme tant d'autres

*Préface rédigée pour l'édition d'une publication sur la commune, 1979*

Rien ne singularisait cette petite commune des monts du Forez ; comme la plupart des communes de montagne, elle vivait dans la nostalgie du passé. Traumatisée par les transformations économiques et sociales de notre civilisation, elle subissait depuis de nombreuses années le spectacle désolant de l'exode rural. Des jeunes qui partent, des maisons qui se ferment, le processus paraissait irréversible ; il en était ainsi depuis des décennies, le courant était dans le sens de la pente, c'est-à-dire du désespoir.

Et pourtant des hommes en ont décidé autrement, persuadés que ni les regrets du passé ni la peur de l'avenir n'y changerait quelque chose, seule la volonté des hommes de prendre en charge leur propre destin, de retrousser les manches et d'agir pour transformer la situation, pouvait renverser la vapeur. Plutôt que de gémir sur le passé, ne valait-il pas mieux y puiser les valeurs qui ont fait et font encore la richesse des communautés rurales : le sens du labeur, de l'effort, de la solidarité et d'une vie communautaire ? N'y avait-il pas des possibilités de redonner des raisons d'être à ces richesses du passé, à ce patrimoine naturel des sites, d'espace, de calme et de repos qui deviennent des biens précieux dans cette civilisation de la technique et des concentrations urbaines ?

La réflexion et la recherche furent entreprises, des voyages d'étude organisés : en d'autres lieux pas mieux nantis que le nôtre, des hommes avaient entrepris pour changer le cours de l'histoire ; c'est ainsi que des idées purent naître, se confronter et donner naissance à des projets devenus aujourd'hui réalisations. :

- Ce fut le cas du village de vacances, bâti dans un site assez exceptionnel, doté de trois cents lits et capable d'accueillir soixante familles ainsi que des groupes, des stages, des séminaires, des classes-nature, etc...

- Ce fut l'auberge rurale, véritable réalisation communautaire réalisée et gérée par les gens de St-Jean-la-Vêtre et dont le rôle d'animation du bourg est un des éléments importants de l'objectif poursuivi,

- Ce furent et ce seront les initiatives prises par la population locale pour revaloriser ces équipements et faire en sorte qu'ils contribuent à améliorer l'économie locale ; c'est ce jeune agriculteur qui s'est organisé pour développer l'activité équestre, c'est cet agriculteur qui a aménagé un élevage de truites, tel autre qui a développé la fabrication de fromages de chèvres, c'est ce ménage revenu au pays pour aménager et remettre en activité l'auberge paternelle, c'est ce jeune et dynamique exploitant forestier qui a monté une scierie moderne créant

ainsi une douzaine d'emplois, c'est ce magasin restauré, cette installation d'un poste d'essence, c'est l'école primaire maintenue avec ses deux classes.

C'est à travers tout cela que nous avons voulu renverser la vapeur, faire renaître l'espoir, créer un courant et amorcer un développement économique, social et humain authentique.

Il s'agit d'un pari sur les hommes, sera-t-il gagné ? Nous n'en savons rien, car lorsqu'on mise sur les hommes, les paris ne sont jamais gagnés une fois pour toutes, la réponse leur appartient en permanence. Mais qu'importe car ce qui compte pour nous, c'est que des hommes aient cru que par leur volonté et leur action, les choses pouvaient changer ; ce qui compte, c'est que grâce à son action, une communauté qui avait toujours vu partir les jeunes du pays, en ait vu revenir, ce qui compte c'est que des familles, des groupes sont venus chez nous et qu'entre citadins et ruraux le dialogue se soit établi, ce qui compte c'est qu'un groupe d'animateurs nous ait consacré son temps et ses recherches qui, regroupées dans cette plaquette, contribueront aussi à prolonger notre action. Que tous soient remerciés !

En conclusion, nous dirons simplement que les hommes ont cette possibilité extraordinaire de transformer en réalité ce qui en un moment donné paraissait utopique.

**Jean Chavaren**  
Maire de Saint-Jean-la-Vêtre

## Saint-Jean-la-Vêtre : une commune de montagne qui contrôle son « boum » touristique

Situé à quelques kilomètres de Noirétable, dans une région riche en artisanat et traditions, Saint-Jean-la-Vêtre a acquis en dix ans une réputation qui a largement dépassé les frontières du Massif Central. Son village-vacances, fruit

d'une longue réflexion sur l'avenir, à laquelle a été associée la population, attire des touristes de tous les départements de France. Une belle réussite et un exemple pour d'autres villages.

### « Si on ne fait rien, on meurt »

Lorsqu'en 1970, M. Chavarin, maire de Saint-Jean-la-Vêtre et son conseil municipal décident de prendre à bras le corps l'avenir du village, il n'y a bien que les habitants pour croire à ce projet fou de construction d'un village-vacances. Comment voulez-vous qu'un « patelin » de 400 habitants, perdu dans les Monts du Forez et inconnu à plus de 30 kilomètres à la ronde, réussisse là où d'autres se sont cassés les dents.

On a tout dit et tout fait pour décourager le conseil municipal. C'était sans compter sur sa volonté indébranlable. Trois ans seront néanmoins nécessaires pour voir aboutir le projet.

Implanté à quelques kilomètres au-dessus du bourg, le village-vacances se compose de 60 gîtes d'une capacité de 300 lits. Disposés en bandeaux étagés, ils dominent un vaste horizon, la vallée de la Vêtre.

Chaque gîte (4, 6 ou 8 lits) comprend un séjour avec un coin cuisine, une cheminée et des lits cigognes, une chambre-cabine et une salle d'eau avec douche et WC plus une ou deux chambres supplémentaires en fonction de son importance.

À l'entrée du village, on trouve le pavillon central. Il abrite le service accueil, les salles d'activités pour les enfants, la garderie, le labo-photo, un bar et une salle de restaurant. Une piscine, un terrain de boules et un terrain de volley complètent l'équipement.

Le centre équestre et le club de tennis ont été aménagés au bourg, distant d'environ 4 kilomètres du plan d'eau de Noirétable (baignade et pêche) et de 14 kilomètres du lac de Saint-Rémy-sur-Durole, paradis des véliplanistes. A toutes ces activités, il faut y ajouter la plus saine et la plus agréable, la randonnée pédestre. Quatorze chemins balisés permettent la découverte de la région, un immense espace vert de forêts et de montagnes.

### Pas de folie des grandeurs

Entièrement rénové au cours de l'hiver dernier, (voir notre édition du 17 juin), le village est ouvert toute l'année. Actuellement, il affiche complet comme en juillet. Il le sera également en septembre.

« Si les gens viennent c'est parce qu'ils se plaisent chez nous », affirme M. Chavarin qui souligne au passage l'excellent travail de promotion réalisé par l'Association « Vacances Auvergne-Limousin », co-gestionnaire du village avec la municipalité.



V.A.L. gère 25 villages vacances dans le Massif Central. Celui de Saint-Jean-la-Vêtre a le plus fort taux de fidélité.

« A qualité égale poursuit M. Chavarin, nos tarifs sont parmi les plus bas de l'hexagone. Pour quatre personnes, une semaine en pleine saison revient à 1 200 francs (services et activités compris). Dans une grande région touristique, il faut multiplier le prix par deux ».

Outre les tarifs abordables, une autre raison explique le succès des villages comme celui de Saint-Jean-la-Vêtre : le besoin de contacts humains. Aujourd'hui, on constate un phénomène de rejet des populations sédentaires où l'invasion touristique est importante. Elles ne recherchent plus les rapports, seul l'aspect financier compte. Avec la crise économique, les Français sont aussi moins nombreux à accepter de se faire presser comme des citrons.

Les quelques résidents que nous avons interrogés au village sont unanimes. « On n'a pas l'impression d'être des étrangers ». Gentillesse, accueil chaleureux sont les qualificatifs qui reviennent le plus souvent.

Mais, dans quelques années, est-ce que Saint-Jean ne risque pas d'être confronté à ce problème d'invasion ? « Non, répond avec conviction M. Chavarin, car nous avons décidé de maîtriser le développement. Au-delà de 300 personnes la « vie de village », n'est plus possi-

ble. La plupart de nos résidents séjournent en moyenne une quinzaine de jours, ils ont le temps de se connaître. Aussi, avons-nous choisi de ne pas agrandir le village vacances et de ne plus accorder de permis de construire pour les résidences secondaires.

Par contre, nous sommes prêts à favoriser l'implanta-

tion des familles qui souhaitent s'établir au pays. 60 maisons ont déjà été truites sur le nouveau lotement. Dans la zone artisanale, une usine (la première cours d'achèvement, va huit emplois ».

Un cas Saint-Jean-la-Vêtre un exemple à suivre.

I. PE  
PHOTOS : P. BA

*Le Progrès, fin des années 1970*

*Un seul village de vacances dans la Loire figure sur les catalogues des grands prestataires de dépaysement. Il se situe à St-Jean-la-Vêtre, dans les Monts du Forez, canton de Noirétable.*

*Créé il y a un peu plus de 25 ans par la volonté des élus de la petite commune pour lui offrir activité de diversification dans le tourisme, le village de vacances, sans cesse remis au goût du jour, continue de séduire la clientèle familiale pendant les vacances et se place désormais très bien, en saisons plus creuses, pour l'accueil sportif et de loisirs.*

*S'il ne vend pas la proximité de la mer, ni de quelques site sublime de France, il sait allier au charme de la campagne un haut niveau de prestations en matière d'animation, qui font la différence.*

## Une belle histoire

Voilà une belle histoire que celle du village de vacances de St-Jean-La-Vêtre. On a déjà beaucoup raconté; on la cite en exemple d'une reconversion réussie d'une commune agricole vers le tourisme. Pour ceux qui l'ont vécu c'était une aventure. Il faut remonter aux années 65-70, une période de déprime pour la commune de St-Jean-La-Vêtre, témoin résigné de l'exode rural, qui ne laissait pas augurer un avenir prospère à ce pays de montagne, trop exclusivement agricole. A la gestion de la commune arrivait un groupe de jeunes et notamment de jeunes dirigeants agricoles, formés à la JAC, qui ont décidé de ne plus se lamenter. Persuadés que «seule la volonté des hommes de prendre en charge leur propre destin, de retrousser les manches et d'agir pour transformer les situations pouvait renverser le courant», ils firent preuve d'imagination pour trouver des activités de substitution à offrir au pays. Ils se tournèrent vers le tourisme sachant les atouts naturels du pays. Créer un village de vacances de 300 lits tel fut le défi de l'équipe municipale, qui dut résister aux difficultés qui se dressèrent pour convaincre des partenaires financiers et réunir la somme nécessaire, à savoir 6 millions de francs.

Le jeune maire d'alors, Jean Chavaren, et son équipe, rencontrèrent

en revanche l'adhésion de la population locale qui facilita l'installation de l'équipement sur les hauteurs de la commune, à flancs de coteaux. Les 5 ou 6 propriétaires cédèrent de bonne grâce le terrain de 6 hectares nécessaire, certains même de ces agriculteurs donnèrent un coup de main aux travaux. Le village ouvrit ses portes le 20 décembre 1974. Communal, il a été géré depuis par l'association VAL (Vacances Auvergne Limousin), qui commercialise des séjours dans une trentaine de villages du massif central et sur quelques sites côtiers. La capacité de 300 lits, suffisante pour offrir une gamme de services étendus, n'aura pas été développée, pour garder la taille humaine du village, intégré dans la vie locale. Il est un élément d'animation. Les structures sont disponibles aux habitants,

comme la piscine par exemple.

La commune ne s'est pas arrêtée en chemin. Elle a continué d'équiper le village de vacances et à l'entretenir pour lui assurer toujours le niveau le meilleur de qualité de prestation.

Les derniers gros programmes de rénovation ont porté en 1996-97, sur la reprise intérieure des gîtes, l'extension des salles dans le pavillon collectif, la couverture de la piscine, l'installation d'un hamam et d'un jacusi. Le tout pour un montant total de 5 MF, que la commune a réuni, avec l'aide de l'Etat et de la région. Plus récemment c'est la communauté de commune «Montagnes du Forez» qui, ayant acquis la compétence tourisme, a réalisé pour 1,5 MF de chantier concernant l'aménagement d'une salle des sports et de musculation. La période de fermeture du village entre octobre et mars est mise à profit pour l'ensemble de ces réalisations.

La couverture de la piscine a redonné la carte de visite du village qui avait connu une baisse de fréquentation il y a quatre ans, la mise à neuf des pavillons, l'ouverture à de nouvelles activités sportives permirent aussi de remettre à niveau les prestations, une attention qui ne faut pas relâcher pour rester dans la compétition commerciale, on le sait à St-Jean-La Vêtre.

Daniel BRIGNON



Alain Petit et Jean Chavaren

L'Essor, 18 août 2000

## UN DÉFI CONTRE LE DÉSESPOIR

Goutelas, ce vieux château en ruines au pied des Monts du Forez était inconnu il y a moins de trois ans.

Aujourd'hui, des centaines de visiteurs affluent, la presse, la Télévision lui consacrent des reportages.

Une équipe qui réunit aussi bien des ouvriers que des avocats, des paysans que des médecins, tente de redonner vie à ses vieilles pierres. Mais Goutelas ne sera pas un simple monument historique sauvé des ruines et offert à la curiosité des visiteurs. Il ne sera pas non plus uniquement un centre culturel. Son rayonnement dépassera largement le cadre du château, puisqu'il s'agit aussi d'aménager et de développer l'agriculture en fonction de la vocation touristique et culturelle du Forez.

De l'avis des spécialistes, le Forez possède une chance incontestable malgré sa pauvreté tant agricole qu'industrielle, du fait de sa proximité immédiate d'une grande cité industrielle : Saint-Étienne et de la première métropole régionale française : Lyon.

Son avenir va-t-il se décider en dehors de la population ?  
Verra-t-on arriver les « industriels du loisir » avec leurs sociétés et leurs capitaux ?

Des villages de vacances, des auberges, des circuits touristiques seront-ils créés ?

Tous ces problèmes ont été longuement étudiés le 1<sup>er</sup> mai au cours d'une importante réunion à Goutelas. Le travail continue. Quatre groupes de recherches ont été constitués :  
Productions agricoles du terroir à développer,  
Structures d'accueil à mettre en place,  
Possibilités d'équitation dans le Forez,  
Artisanat.

Symbole du désespoir il y a trois ans, Goutelas sera-t-il celui du renouveau ? Oui, à condition que la population de cette région se mette au travail avant qu'il ne soit trop tard.

ROBERT DUCLOS, *Agriculteur à Marconx*  
*Secrétaire général de la Fédération des Syndicats Agricoles*  
« Paysans de la Loire » 15 mai 1965

## Goutelas

L'histoire dure depuis cinq ans. Au départ, une poignée d'hommes en face d'une œuvre considérable, avec pour moyen leur foi, leur courage et la conviction qu'il fallait faire quelque chose...

Mais il est inutile de vouloir réécrire l'histoire de Goutelas, de cette aventure. Les professionnels de l'information en ont été séduits et c'est à la cadence d'un article tous les deux jours que de partout en France, dans la presse la plus diverse, on parle de cette mystérieuse expérience de Goutelas où les hommes ont eu le courage de croire à l'Homme.

Il y a deux ans, le 1<sup>er</sup> mai 1965, quelques personnes de la région, réunies autour des pionniers de Goutelas, écoutaient Paul Bouchet, l'animateur infatigable de l'équipe, leur dire :

« L'avenir du Forez est en question, il ne suffit pas de placarder des affiches ou de parler de décentralisation industrielle pour sauver une région, il faut créer un cadre en harmonie avec les exigences sociales et culturelles des hommes du XX<sup>e</sup> siècle. Or, ce cadre d'accueil, le Forez peut l'offrir à tous ceux qui de plus en plus nombreux quittent chaque semaine les concentrations urbaines pour retrouver un équilibre de vie, à la condition que les richesses de cette région soient mises en valeur et que les structures d'accueil soient créées. »

Robert Duclos, à la suite de cette réunion, écrivait dans ce même journal :

« Qui va saisir la chance ? Les « industriels du loisir » avec leurs sociétés et leurs capitaux ou les gens du pays ? Les esprits et les mentalités évoluent-ils assez vite ? »

Aucun interdit, aucune routine ne résistent à Goutelas, et deux ans plus tard, des hommes, des équipes, sont venus dire : « Nous sommes au travail ». Ici c'est l'accès au château de Couzan qui s'aménage ce qui permettra peut-être cet été d'y donner une des œuvres de Shakespeare. Ailleurs, c'est une auberge de campagne, aménagée dans le cadre d'une exploitation agricole, sans compter l'aménagement du château de Goutelas qui se poursuit sans relâche et qui va permettre dès cet hiver d'accueillir des groupes d'études, des sessions, des stages, afin que Goutelas soit vraiment un carrefour d'échanges et de dialogue.

C'est toute une région qui bouge et qui prend conscience de ses responsabilités, que ce soit à Sail-sous-Couzan, à Marcilly-le-Pavé, à Montverduin ou dans certaines communes des monts du Forez telles que Chalmazel, Saint-Jean-la-Vêtre, Noirétable, etc.

En ce 1<sup>er</sup> mai 1965, les hommes rassemblés autour de l'œuvre de Goutelas parmi lesquels on comptait de nombreux maires, conseillers municipaux, responsables professionnels et syndicaux, etc. avaient pour objectif de faire le point de leur action mais aussi de préparer une nouvelle étape. Or la publication d'un décret sur l'implantation de parcs régionaux offre une nouvelle possibilité.

En effet, l'effort extraordinaire accompli depuis quelques années dans cette région, enravant le courant de désespoir, éveillant les esprits et les mentalités aux besoins nouveaux et, d'autre part, la grande diversité des richesses et la présence d'un potentiel humain très important, contrairement à certaines zones de montagne, font de cette région du Forez une structure d'accueil par excellence du premier parc régional français.

Les initiatives courageuses prises sans attendre que des aides exceptionnelles viennent d'ailleurs et le travail réalisé ne peuvent laisser indifférentes les personnes qui auront des décisions à prendre dans ce domaine car toute cette action rejoint l'esprit du décret où la participation effective des populations locales est expressément demandée. Dans cette région du Forez, les hommes en ont donné la preuve.

Les maires et conseillers municipaux présents ont ensuite décidé une réunion d'information à laquelle seront invitées toutes les municipalités intéressées. Cette réunion aura lieu très prochainement.

Grâce à Goutelas, un vent d'espoir a soufflé sur cette région du Forez. En 1967, des équipes d'hommes ont compris que la solution à leurs problèmes viendrait d'abord d'eux-mêmes et qu'il ne servait à rien de gémir ou de s'opposer à l'évolution car l'avenir appartient à ceux qui ont le courage de retrousser les manches pour construire.

Goutelas c'est le plus formidable des paris qu'on puisse faire. Notre société a besoin d'un tel témoignage où l'homme remis à sa vraie place se trouve grandi.

Quand on parie sur l'Homme on est sûr de gagner.

Jean La Vêtre  
(Jean Chavaren)

*(Paysans de la Loire - 13 mai 1967)*

# Saint-Jean-la-Vêtre – Mémoire d'un maire rural

(communication au 8<sup>e</sup> *Printemps de l'histoire*, au Centre social de Montbrison, avril 2008)

## Pourquoi écrire ?

Pourquoi écrire ?<sup>7</sup> Quand j'étais en activité, je m'étais posé cette question. Je trouvais que l'expérience que nous vivions était passionnante. Je me disais que ce serait bien d'écrire pour la garder en mémoire ; mais je n'avais pas le temps. J'avais vaguement songé à un titre, mais c'en était resté là.

Et puis, il y a deux ou trois ans, lorsque je me suis trouvé plus disponible, mes enfants m'ont relancé et j'ai commencé à écrire en m'y mettant de temps en temps, notamment les veillées d'hiver.

Au départ, je voulais surtout écrire pour ma famille, pour mes enfants qui me l'avaient demandé. Je n'envisageais pas spécialement de publier, et puis avec l'encouragement et l'appui de certains amis, le livre est sorti en décembre dernier, avec pour titre : *La force de convaincre. La passion d'agir*<sup>8</sup>.

Pourquoi ce titre ? D'abord parce qu'il a fallu beaucoup "convaincre" :

- dans le monde agricole pour encourager les agriculteurs à s'engager dans l'évolution et la maîtriser,
- dans ma commune, lorsqu'il a fallu trouver les moyens financiers pour la réalisation de nos projets.

Ensuite, «la passion d'agir», parce que c'est dans l'action, en retroussant les manches, et non dans la théorie, qu'on peut changer les situations.

Et puis, j'ai écrit pour témoigner de ce que des générations comme la mienne doivent à ce mouvement de jeunesse qu'a été la JAC (jeunesse agricole chrétienne) en permettant à de jeunes paysans, qui avaient peu de formation au départ, de combler ce handicap et de devenir acteurs de la transformation de leur milieu.

J'ai donc écrit ce que j'ai vécu à travers les étapes qui ont jalonné ma vie. D'abord dans mon village de Saint-Jean-la-Vêtre pour une partie de ma jeunesse, où l'on vivait modestement comme la plupart des familles du pays.

Ce fut ensuite la découverte de la JAC au Parc des Princes à Paris en 1950. Le mouvement fêtait son 20<sup>e</sup> anniversaire. Les jeunes de mon village avaient organisé la participation à ce congrès et m'avaient invité. C'était impressionnant, ce rassemblement de plus de 50 000 jeunes,

---

<sup>7</sup> Jean Chavaren a écrit ses mémoires, dont il va être question plus loin.

<sup>8</sup> *La force de convaincre, la passion d'agir. Mémoire d'un parcours.* 90 p. *Village de Forez.* 2007.

vibrant à l'unisson et qui proclamaient leur fierté d'être paysans et leur volonté de s'engager dans le monde. Ça fait du bien quand on a seize ans et qu'on veut faire quelque chose de sa vie.

J'ai participé ensuite à l'équipe de mon secteur et puis, progressivement, je me suis retrouvé à la fédération du Forez à Montbrison, à la région et puis à l'équipe nationale à Paris de 1960 à 1962.

C'est à cette date que j'ai quitté la JAC pour rejoindre Michel Debatisse, qui avait créé le CNJA (centre national des jeunes agriculteurs), avec une mission de délégué régional du Massif central, où, pendant trois ans j'ai parcouru ces départements de la Lozère, de l'Auvergne et du Limousin pour organiser et structurer les centres départementaux, les CDJA. J'y ai trouvé beaucoup de points communs avec les situations que nous connaissions dans ma région des monts du Forez, et j'ai gardé pour ces pays un attachement particulier et de solides amitiés.

1965, ce sera le retour dans mon département, où j'ai retrouvé un vieil ami de la JAC, Robert Duclos, qui avait lancé le CDJA et qui, avec son équipe, voulait donner un nouvel élan, une nouvelle orientation au syndicalisme aîné. Je l'ai rejoint à la direction de la FDSEA (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles). Notre collaboration durera de nombreuses années à la FDSEA, puis ensuite à la chambre d'agriculture en tant que chargé de mission. Voilà pour ma carrière professionnelle, si je puis dire.

## **Maire de Saint-Jean-la-Vêtre**

J'ai consacré une autre partie importante de ma vie à ma commune. L'histoire a commencé un certain dimanche matin à la sortie de la messe, où le maire de l'époque, Jean Godard, m'invitait à être candidat sur sa liste pour les élections municipales de 1965, qui devaient avoir lieu quelques semaines plus tard. Ce sera le début d'une aventure qui durera trente-six ans.

L'ambiance de l'époque n'était pas à l'optimisme dans les monts du Forez, le courant était plutôt dans le sens de la pente et du découragement, avec la déprise agricole, le départ vers la ville, le sentiment d'un abandon, par l'opinion publique, de nos régions de montagne. Ce n'était pas l'emballlement, tant s'en faut.

Nous avons essayé de renverser ce courant, persuadés que ni les lamentations, ni les regrets sur le passé ne changeraient quelque chose.

Mais il fallait aussi accepter de prendre les gens où ils en étaient et les aider à cheminer car ça ne sert à rien d'avoir des idées - fussent-elles bonnes - si les gens qui sont concernés ne les partagent pas.

C'est ainsi que nous avons engagé une réflexion avec le conseil municipal et ensuite avec la population sur l'avenir de notre commune, qui nous a amenés à la conclusion que notre région avait des atouts, qu'elle était appréciée par les citoyens qui la découvraient, mais que nous manquions vraiment de structures d'accueil.

Nous sommes partis de ce constat pour mettre en route nos premiers projets, avec l'implantation d'un village de vacances de trois cents lits et la réalisation d'une auberge communale. D'autres projets ont pu se réaliser ensuite et ont redonné de l'espoir aux hommes et aux femmes de ce coin du haut Forez. Ils ont redécouvert leur pays sous un autre jour ; ils ont vu

revenir des gens alors que c'était le contraire qui se passait depuis des décennies. La population avait progressé de 15 % au précédent recensement.

Pour cela, il a fallu trouver des moyens, aller chercher de l'argent ailleurs, faire appel à la solidarité départementale, régionale, nationale et européenne. Il a fallu beaucoup convaincre, mais l'aménagement du territoire est à ce prix et ça coûte moins cher que d'entasser les gens dans les banlieues.

Dans le cadre de mon parcours, j'ai pu ainsi m'engager dans le tourisme social au sein d'une organisation qui s'appelait VAL, devenue VALVVF, qui gère aujourd'hui une centaine de villages de vacances, dont celui de Saint-Jean-la-Vêtre. Cela a été une expérience passionnante, j'ai partagé pleinement l'esprit qui animait cette organisation.

Une autre expérience intéressante fut celle du d'un mandat de conseiller régional Rhône-Alpes à Charbonnières, où j'ai pu travailler au sein de la commission agricole et soutenir des dossiers en provenance des communes rurales.

Voilà quelques-unes des étapes, tracées à grands traits, que j'ai relatées dans les quatre-vingt-dix pages de mon livre, sans ambition. J'en tire simplement la conclusion que, quelles que soient les difficultés des situations auxquelles ils ont été affrontés, des garçons et des filles, des hommes et des femmes ont été capables de relever des défis et ont changé le cours des choses.

C'est vrai avec la JAC, qui a remis debout des générations de jeunes ruraux.

C'est vrai avec l'évolution que ces hommes et ces femmes ont donnée à l'agriculture.

C'est vrai pour une petite commune perdue dans les monts du Forez, qui a décidé de prendre son destin en main.

### **Quelques repères sur l'histoire d'un mouvement de jeunesse : la JAC**

Pour comprendre l'impact et le rôle que ce mouvement a joué dans le monde rural et dans le monde agricole en particulier au cours du XX<sup>e</sup> siècle, il faut se resituer dans le contexte des années 1930, à l'époque où est née la JAC.

Premier élément d'analyse. 1929, c'est la grande crise économique, tous les secteurs d'activité sont concernés, mais l'agriculture est particulièrement touchée. Les agriculteurs n'arrivent plus à vendre leurs produits, les prix sont effondrés, c'est un véritable marasme. De ce fait, les agriculteurs n'apportent plus aucune amélioration dans leur ferme, et notamment dans l'habitat, qui est souvent vétuste, sans confort, ce qui décourage encore plus les jeunes, et en particulier les jeunes filles, qui subissent l'attraction de la ville.

Deuxième élément. Plus de 50 % des enfants d'agriculteurs n'accèdent même pas au certificat d'études. Pour la grande majorité, ils quittent l'école à quatorze ans, quand ce n'est pas avant, parce que les parents ont besoin d'eux à la ferme, surtout dans les régions de petites exploitations où les revenus sont trop faibles pour employer de la main-d'œuvre extérieure.

Ce sont donc les enfants qui sont mis à contribution le plus rapidement possible. On attend impatiemment qu'ils sortent de l'école, d'autant plus que le sentiment qui prévaut à cette époque, c'est qu'on en sait toujours assez pour être paysan. Dans ces conditions, ce n'était pas glorieux

d'être paysan ; c'était même l'insulte supérieure pour désigner ceux qu'on mettait au dernier rang de la société.

C'est dans ce contexte, dans ce climat plus ou moins de désespoir que naîtra la JAC en 1929, avec une poignée de jeunes paysans qui refuseront cette fatalité et qui pensent qu'en se regroupant, les jeunes peuvent changer la situation.

Trois points forts marqueront dès le départ la philosophie et la pédagogie de ce mouvement.

Première constatation. Le mouvement n'est pas créé par des notables, par des propriétaires terriens, par ceux qui possèdent le pouvoir et le savoir et qui prétendent parler au nom des paysans, comme cela se faisait à l'époque. Non, la JAC naît avec des garçons et des filles issus des familles paysannes, aux conditions souvent très modestes et dont la plupart ont eux aussi quitté l'école à quatorze ans. Ils veulent parler eux-mêmes de ce qu'ils vivent, de la réalité qu'ils subissent à la ferme de leurs parents, de leur manque de formation et de leur volonté d'y remédier.

Deuxième constatation. Ces jeunes ne sont pas téléguidés par des idéologies, par des doctrines préétablies, par des théories quelconques ; ils n'obéissent pas davantage à des mots d'ordre venant de partis politiques ou d'intellectuels. Non, ils veulent partir de la réalité, de leur situation, de ce qu'ils vivent dans leur milieu, dans leur village. Ils ont le sentiment qu'en ne restant pas isolés, ils trouveront ensemble des solutions à leurs problèmes.

Troisième constatation. Ces jeunes qui lancent le mouvement sont des chrétiens. Des chrétiens qui souffrent d'une religion qui se résume un peu trop à de simples règles, à de simples pratiques, qui, souvent, ne changent pas grand-chose dans la vie.

Ils veulent que les jeunes redécouvrent les valeurs de solidarité et de justice de l'Évangile et les mettent en pratique. Ils considèrent que la foi doit avoir comme prolongement l'engagement dans son milieu et pas seulement le dimanche à la messe.

L'objectif premier de la JAC ne sera donc pas de ramener d'abord les jeunes ruraux dans les églises - même si les militants restent fidèles à la pratique religieuse. Mais ce qui compte en premier, c'est de mettre des garçons et des filles debout, de leur redonner confiance, de leur permettre de retrouver la dignité qui s'attache à tout être humain, pour redécouvrir comment le message chrétien peut, non pas dicter, mais éclairer l'action à entreprendre au service des autres.

Pour les aider dans cette recherche, les jeunes s'entourent de la participation d'aumôniers dans les équipes aux différents échelons du mouvement. C'est donc à partir de ces trois points que va s'organiser et s'implanter le mouvement dans la plupart des villages du pays, à savoir :

- 1) La JAC est créée par d'authentiques paysans.
- 2) La création de la JAC n'est pas dictée par une doctrine préétablie mais par le réel vécu par les jeunes.
- 3) Ces jeunes sont des chrétiens qui veulent donner un autre visage au message de l'Évangile.

Quels ont été les moyens mis en œuvre par la JAC pour entraîner l'adhésion de milliers de jeunes ruraux, de milliers de garçons et de filles qui, par leur engagement dans leur milieu, ont joué un rôle déterminant dans l'évolution de l'agriculture et du monde rural dans son ensemble ?

Les premiers groupes qui ont commencé à se réunir au niveau de leur village voulaient réfléchir sur leur avenir et sur les moyens de formation. Aussi, l'une des premières actions proposées par la JAC sera de permettre aux jeunes de s'organiser et de s'entraider pour suivre des cours d'enseignement agricole par correspondance créés par des établissements tels que Purpan dans le Sud-Ouest, Angers et les organisations du Sud-Est dans notre région.

Puis au fur et à mesure que le mouvement s'organise au niveau national, il va créer et lancer ses propres activités à partir de ce que vivent les jeunes, pour leur permettre de participer à la vie et à l'animation de leur village. Et ce sera :

- les *Fêtes de la terre*, où les jeunes veulent réhabiliter la dignité de leur métier et lui redonner sa place dans la société ;

- les *Journées rurales*, où l'on apprend des travaux pratiques, des choses qui paraissent simples aujourd'hui, comme téléphoner par exemple ; mais aussi des informations sur la législation rurale, l'amélioration de l'habitat, etc. ;

- les *Coupes de la joie*, qui permettaient aux jeunes de développer leurs talents de chanteurs, de conteurs, d'animateurs ;

- les *Coupes sportives*, où les jeunes découvraient le sens de l'effort, du dépassement de soi, du respect des autres.

C'était aussi la vente du calendrier du mouvement, qui était l'occasion de rendre visite aux familles, de rencontrer d'autres jeunes, et de parler du mouvement.

Certaines de ces activités, telles que les *Coupes de la joie*, les *Coupes sportives*, avaient un caractère d'émulation, de compétition, avec des finales départementales, régionales et nationales ; mais ce n'était pas l'essentiel. L'important était de mettre des jeunes en mouvement, de vaincre leur timidité et de se dépenser eux-mêmes. D'ailleurs, toutes ces activités étaient centrées sur la pédagogie du mouvement, elles étaient le support où s'appliquait la fameuse formule : « voir, juger, agir. »

En effet, à partir des activités entreprises, les jeunes étaient appelés à réfléchir sur la réalité des situations, à les analyser, pour tenter d'y apporter des réponses. Tout cela était mis sur la table et discuté au cours des réunions. L'action était à la fois une école de formation et d'apprentissage des réalités. Pour faciliter cette action, le mouvement proposait chaque année un thème d'étude en relation avec ce que les jeunes vivaient chez eux : les loisirs, la vie au village, les relations garçons et filles, la famille, la cohabitation, etc.

L'action était soutenue par la presse du mouvement : un journal, *Jeunes forces rurales*, qui tirait à plus de cent mille exemplaires, et une autre publication, *Militant à l'action*, destinée aux responsables locaux.

Le mouvement avait créé aussi des services techniques avec le « Centre national d'études rurales », qui avait pour mission de lancer des enquêtes auprès des jeunes pour connaître les réalités du milieu rural, et de les prendre en compte dans l'action du mouvement. C'était aussi *La joie au village*, qui préparait des documents pour les coupes de la joie et pour aider les jeunes à organiser les loisirs dans leur village.

Et enfin, le mouvement organisait des stages de différents niveaux permettant aux jeunes de compléter leurs connaissances dans les domaines des courants de pensée, des systèmes économiques, de la théologie, de l'histoire des civilisations, etc.

Ce formidable courant trouvera son apogée en 1950 à Paris, lors du 20<sup>e</sup> anniversaire, où plus de 50 000 jeunes paysans, venus de toutes les provinces de France, proclamaient leur volonté de bâtir un monde meilleur. J'étais de ceux-là, comme je l'ai écrit dans mon livre.

Le mouvement continuera sur sa lancée jusqu'en 1963, date à laquelle il deviendra le MRJC (mouvement rural de la jeunesse chrétienne). Cette transformation s'accompagnera de la crise des mouvements de jeunesse, qui aura elle-même des conséquences sur celle que connaîtra le syndicalisme agricole quelques années plus tard.

Les jeunes qui ont été formés par la JAC veulent que les choses changent, non seulement dans leur exploitation, mais aussi au niveau des organisations qui les représentent, et en particulier le syndicalisme, c'est-à-dire la FNSEA. Mais ils se rendent compte qu'il y a des blocages, qu'ils n'ont pas vraiment droit à la parole. Les responsables en place restent attachés au passé et ne sont pas prêts à accueillir ces jeunes, qu'ils considèrent comme des « révolutionnaires ».

Partant de cette constatation, les anciens de la JAC, pour se faire entendre et pour entreprendre le dialogue avec les générations précédentes, vont créer leur propre organisation syndicale : le CNJA (centre national des jeunes agriculteurs) qui, tout en conservant son autonomie et sa force d'expression, adhèrera à la FNSEA. Un syndicalisme de jeunes agriculteurs, parfaitement autonome moralement et juridiquement, mais affilié à l'organisation aînée est une expérience tout à fait géniale et originale qui n'existera nulle part ailleurs dans les autres secteurs professionnels.

C'est avec ces jeunes paysans que le Premier ministre du général de Gaulle, Michel Debré, et son ministre de l'Agriculture Edgar Pisani vont préparer et mettre en œuvre les fameuses lois d'orientation de 1960 et 1962, qui vont servir de cadre à la politique agricole pendant de nombreuses années.

Alors les jeunes de la JAC s'engageront dans diverses organisations du monde rural, qu'elles soient civiques, politiques, sociales. On les retrouvera dans les organisations familiales, dans les conseils municipaux. Beaucoup d'entre eux sont devenus maires de leur commune.

Voilà brièvement évoquée l'histoire d'un mouvement de jeunesse. Que des jeunes aient pu s'organiser par eux-mêmes, créer leurs propres moyens d'action, leurs propres méthodes de travail, leur propre pédagogie, acquérir une formation en dehors des cadres traditionnels de l'enseignement et marquer à ce point l'évolution de leur temps, reste une expérience assez exceptionnelle dans l'histoire de notre pays.

**Jean CHAVAREN**

---

**Les Cahiers de Village de Forez, n° 36, novembre 2007**

**Siège social :** Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur, 42600 MONTBRISON

**Les cahiers de Village de Forez** sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du Centre Social de Montbrison.

**Directeur de la publication :** Joseph Barou.

**Rédaction :**

Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

**Comité de coordination :**

Claude Latta, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot.

**Comité de rédaction :**

Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Jean Guillot, Joël Jallon, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Alain Sarry, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat, Gérard Vallet.

**Dépôt légal :** 4<sup>e</sup> trimestre 2007

**Impression :** *Gravo-clés*, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.